Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4 2608 Courtelary 032 944 18 18

FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications Sport, utile et paroisses: lundi soir Rédac. et annonces: mercredi 9 h Officiel: mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces sur demande ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Rue des Sources 8, 2613 Villeret 032 941 32 78 - 079 679 45 59



Claudio Gabbarini

Feuille. 04VIS au District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CIP TRAMELAN

On m'a pris mon enfance

Conférence: retrouver son chemin de vie au travers des archives



Maison d'éducation pour garçons de Sonvilier 1913-1914, Archives de l'Etat de Berne

Société jurassienne d'Emulation et le CIP accueillent Nicolas Barras, archiviste aux Archives de l'Etat de Berne pour une conférence intitulée «Retrouver son chemin de vie au travers des archives». Dans le cadre d'une loi fédérale, les personnes touchées par les mesures de coercition à des fins d'assistance ont pu mandater les Archives cantonales pour rechercher des documents sur leur enfance. Un vrai défi pour les archivistes et des résultats parfois douloureux ou troublants pour les personnes concernées.

Des milliers de personnes ont été victimes en Suisse de mesures de coercition à des fins d'assistance ou de placements extra-familiaux avant 1981. Elles ont été placées dans des établissements pénitentiaires, des maisons d'éducation, des fermes sur simple intervention des autorités communales. Beaucoup d'enfants ont été, par exemple, séparés de leur famille, devant grandir sans affection, travailler comme des adultes, étant parfois abusés sexuellement. A l'âge adulte, sans formation professionnelle, ils ont mené une vie dure ou chaotique, taisant par pudeur ce qui leur était arrivé.

La loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extra-familiaux antérieurs à 1981 (LMCFA) leur a permis de demander aux Archives

La commune de Tramelan, la cantonales de rechercher des documents sur leur enfance et leur ieunesse pour étaver leurs demandes de contribution de solidarité. Ces recherches ont été un défi pour les archivistes cantonaux, qui ont dû retrouver

leurs archives, mais dans celles des communes, des préfectures ou des institutions privées. Les résultats de ces recherches ont été souvent surprenants voire troublants. On ne se souvient pas toujours précisément des documents non pas dans de son enfance; on peut être Entrée libre, collecte

amené à voir ses parents sous un autre jour; on peut découvrir de nouveaux membres de sa

Mercredi 3 juillet, 19h30 CIP Tramelan

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Se lever et marcher à nouveau

Conférence: la technologie au service de l'homme.

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), avec le soutien de la BCBE, organise une conférence publique qui présente le projet d'exosquelette TWIICE de l'EPFL. Développée en collaboration avec Sonceboz SA, cette innovation permet aux personnes paraplégiques de se lever et de marcher à nouveau. D^r M. Bouri de l'EPFL et Dr O. Pajot de Sonceboz SA expliqueront comment ils ont rendu possible ce développement technologique. Ancienne trapéziste devenue paraplégique, Silke Pan, qui a accompagné ce projet depuis ses débuts, sera présente pour une démonstration de l'exosquelette.

Jeudi 6 juin dès 18 h Salle de spectacle de Saint-Imier Entrée libre uniquement sur inscription à cepinfo@cep.ch.



COMMANDE

SUMIMAINE	
La Foire de printemps s'annonce belle Week-end prochain: c'est la fête à Corgémont	
De plus en plus de bénéficiaires Le personnel des Sadbv s'est réuni le 22 mai	
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	ļ

La Fête du village promet d'être joyeuse
Cormoret: dernier message sur papier
Pour économiser et éviter le gaspillage

Excellent rock celtique à Cormoret

Deux entreprises, une philosophie
A découvrir le 8 juin à Villeret

Barbara Dobbs expose ses œuvre	S
Le quilling, un art à découvrir à Villeret	

Ils s'engagent bénévolement	
Pour sauver des vies!	

Pages spéciales commerçants

ء ا	. г	-^+c	doo w	nicine		ráua	sita l
10	us	vos	besoins	combles	dans	s la reg	ion

La fete des voisins	s, une reussite !
Surtout à la Fourchaux à	à Saint-Imier

Le personnel de La Roseraie était de sortie
Sandrine et lessica vous acqueillen

Merci pour les dons

Danumine et dessida vous accuentent
Dès aujourd'hui, le salon de coiffure réouvre

Géta est à voir jusqu'au 12 juillet
CIP: une exposition collective originale

Aladdin,	Duelles,	Rocketman	
Quels sont	les films d	u week-end?	

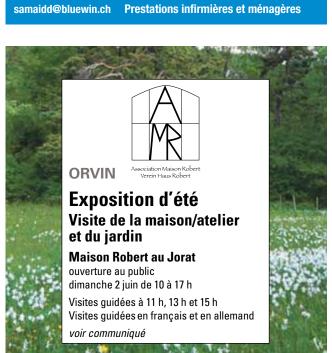
L'AJCP dotée d'un comité neuf
Et les projets s'annoncent déjà nombreux!

Les tireurs répondent à la votation
en grossissant leurs effectifs!

FCC: ils terminent la tête haute
Match nul 2-2 contre Tavannes/Tramelan

2 ANNONCES





SOINS À DOMICILE

dans le confort et la sécurité

remboursés par l'assurance de base

Restez chez vous

Samaidd - 2613 villeret

079 439 28 95



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h: Des jeux de société De la gymnastique douce Des activités à l'extérieur Concert et spectacle Du repos

Des repas de qualité Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

6e Brocante vide-grenier

1er juin 2019 - 2536 Plagne 9h à 15h - 30 exposants Places de parc - Restauration

ICI

votre annonce aurait été lue 2 col x 30 mm (45 fr. + TVA)



Christian Constantin en visite à Courtelary



Vendredi 21 juin, 18 h Salle communale de Courtelary

Cette soirée unique dans la région a pour but de soutenir le club et ses juniors.



Yannik Paratte (journaliste des sports à la RTS)

La conférence débat et le souper :

filets de perches façon René à gogo pour

Inscription obligatoire jusqu'au 5 juin marco.torreggiani@bluewin.ch

49 francs par personne (hors boisson).

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24. Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons pour une date à convenir un

technologue en impression CFC (imprimeur) à 100%

Autonome et consciencieux, expérience sur machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial, avec indépendance et avec un esprit d'initiative vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels.

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 2608 Courtelary info@bechtel-imprimerie.ch www.bechtel-imprimerie.ch

Immobilier

À LOUER À CORGÉMONT Gaude 1 pour le 1er juin ou date à convenir

Appartement de 3 pièces

Rez-de-chaussée, complètement rénové, cuisine agencée (induction), bain/WC, cave, possibilité d'utilisation d'une grande terrasse, place de parc privée, chauffage compris. Loyer 950 fr.

Renseignements: 032 489 27 70



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch www.gerberpompesfunebres.ch

A VENDRE

- 1 petit Monoaxe avec char de prise de force, marque Aebi AM 30
- 1 char Maroff, 2 essieux avec toit en alu

Outillage de maçonnerie (marteau piqueur et foreuse pour compresseur à air)

Divers

Prix à discuter Tél. 032 485 19 43

Un besoin particulier...

flyers

brochures

corporate design

publicités

affiches

faire-parts remerciements

livrets de fête

annonces

journal d'entreprise

matériel de vote

matériel de bureau

Notre créativité répondra à tous vos désirs!

imprimerie____ bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch 032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch



Avis à tous les propriétaires de chiens

tion que les chiens doivent être gardés et surveillés de manière à ce que personne ne puisse être incommodé. Un chien, même s'il n'est pas agressif, peut faire peur et son propriétaire doit pouvoir le maîtriser.

En outre, les propriétaires de chiens voudront bien respecter

Nous rappelons à la popula- menade quotidienne. En effet, nous constatons malheureusement que certains chiens font leurs déjections sur des propriétés privées, aux abords des chemins et notamment dans les champs, ce qui rend l'herbe immangeable pour le bétail. Par ailleurs, ceci est strictement interdit. Nous vous remercions de votre collaboration. | cm



Fermeture de l'agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 13 juin en raison d'un cours.

Recensement des logements vides

Comme chaque année nous sommes appelés à communiquer à l'Office fédéral de la statistique un relevé des appartements vacants au 1er juin 2019.

Les propriétaires disposant d'appartements inoccupés sont invités à en informer le bureau municipal. Nous vous en remercions d'avance.

le secrétariat municipal

Travaux bruyants

En vertu de l'article 42 alinéa 2 du règlement de police locale, il est rappelé que les travaux bruyants, notamment avec des tondeuses à gazon ou des tronçonneuses, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h. Le samedi, ces travaux sont autorisés de 8h à 12h et de 13h à 18h.

Nous vous remercions de votre compréhension.

| cm

Deux fanfares en plein air mardi

Rappelons que mardi prochain en soirée, deux fanfares donneront une sérénade à Pérv: l'Union de Pérv-Reuchenette et La Montagnarde de Plagne se produiront en effet en plein air, devant le restaurant de La Fontaine.

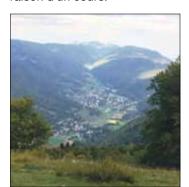
Ces deux ensembles uniront leurs forces et leur enthousiasme pour insuffler un peu de gaieté dans les rues de la localité. La population est très chaleureusement invitée à venir écouter ces quelque 25 musiciens, qui lui offrent cette sérénade pour la remercier de son soutien aux sociétés locales et pour le plaisir de se produire en toute décontraction.

Cette occasion sympathique permet de rappeler que le traditionnel Festival des fanfares du Bas-Vallon se déroulera à Péry également, dans trois semaines. Tous les détails sur cette fête aussi conviviale que musicale, dans la prochaine édition de la Feuille d'Avis du district de Courtelary.

Mardi 4 juin, Péry 19h 30 devant La Fontaine

Fermeture de l'agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 13 juin en raison d'un cours.



PÉRY-LA HEUTTE

Prévoyez votre 1er août

Comme déjà annoncé, c'est à la Marcel Löffel Arena (patinoire des Oeuches) que la FSG Péry et le Moto-Club Péry-AMCP vous invitent pour célébrer la fête nationale le 1er août.

Le programme se précise

- 10h-13h30, brunch sur inscription
- 10 h 15, fin des inscriptions (gratuites) pour le jass indivi-
- 10 h 30-14 h, jass en trois par-
- dès 11 h 30, grillades, filets de perche, crêpes
- 11 h30-12 h, apéro offert à la population par le comité d'organisation

- dès 12h, concert apéro de l'Ensemble d'Accordéons
- dès 13 h 30, tournoi de pétanque en 3 parties (inscription gratuite sur place)
- 17 h-19 h, ambiance musicale avec les Skpad
- 19h30, allocution des autorités municipales
- 20h, ouverture du bar, soupe aux pois dès 20 h, ambiance musicale
- avec les MonoAxe et intermèdes de Pierrick
- 21 h, distribution gratuite de lampions aux enfants
- 21 h 30, hymne national -Bûches finlandaises, feu
- 22 h, cortège des enfants avec Pierrick, feux d'artifice

- fin de soirée, DJ Kikou

Tout au long de la journée et de la soirée: grillades, filets de perche, crêpes, etc.

FSG Péry, avec le soutien du Moto-Club Péry-AMCP

Brunch: Adulte dès 16 ans, 25 fr. Jeune de 8 à 15 ans, 12 fr. Enfant jusqu'à 7 ans, gratuit

Inscription obligatoire jusqu'au 20 juillet: www.motoclubpery.ch ou FSGPery@gmail.com ou au 032 485 18 94

Retrouvez le journal de la semaine dernière **EN LIGNE** bechtel-imprimerie.ch

SAUGE AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 13 juin en raison d'un cours.

ROMONT AVIS OFFICIELS



L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 13 juin en raison d'un cours.

COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Vente de bois de feu

samedi 8 juin, rendez-vous à 9 h 30 au hangar des Ecovots à Plagne (haut du village). Les personnes intéressées ne pouvant pas être présentes ce jour-là ont la possibi-

Une vente de bois de feu aura lieu le lité de réserver du bois en prenant contact, avant le 8 juin, avec René Voiblet 032 358 15 59, président de la bourgeoisie.

I commune bourgeoise de Plagne

Rappel

Aux ayants droits: nous vous rappelons l'assemblée des comptes qui aura lieu le lundi 3 juin à 20 h au centre communal de Plagne.

I commune bourgeoise de Plagne

Ouverture de la maison Robert

Paul-André Robert a vécu la grande partie de sa vie dans une maison spécifique du Jorat et a aménagé son jardin, afin d'en faire un conservatoire de flore et de faune absolument remarquable. Les différents espaces du jardin sont autant de biotopes qui ont permis aux batraciens et aux insectes de s'y acclimater. Paul-André. Robert a bâti sa réputation sur l'observation de la nature, il a en outre produit une quantité de dessins d'insectes, d'oiseaux qui ont été la partie visuelle d'ouvrages propres à faire découvrir les merveilles de la nature. Des ouvrages qui font encore autorité aujourd'hui.

Plus de 400 espèces différentes

Plus de 400 espèces différentes, dont beaucoup sont rares et protégées, peuvent être observées à la Maison Robert. Vous aurez donc l'occasion de voir ces plantes en réalité dans le jardin et leur représentation par Philippe et Paul-André Robert. Une manière de concilier balade et moment artistique.



Les narcisses peuvent être observées à la Maison Robert

En français ou en allemand

Les visites guidées ont lieu aussi bien en français qu'en allemand, en fonction des groupes présents. Pour les visiteurs arrivant en voiture, merci de laisser votre véhicule au parking du terrain de foot, une marche de trois minutes vous permettra d'atteindre la maison sur la colline.

Ouverture au public

Dimanche 2 juin de 10h à 17h Visites guidées bilingues dans la maison/atelier à 11 h, 13 h et 15 h Visite libre du jardin

Prix d'entrée: 7 fr. adultes / 3 fr. enfants Le Jorat 118, Orvin www.maisonrobert.ch

CORGÉMONT

Une fête qui durera trois jours

La traditionnelle Foire de printemps, 31° édition, se déroulera les 7, 8 et 9 juin, sur la place de la Gare et ses alentours, à Corgémont, Comme à l'accoutumée, nous espérons que les divers carnotzets, avec leurs animations, ainsi que le tournoi de beach-volley qui connaît toujours un grand succès, attireront beaucoup de spectateurs et de visiteurs. Un programme varié est proposé sur les 3 jours.

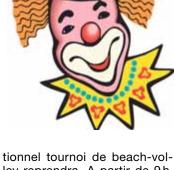
Vendredi 7 juin

Dès 18h30: ouverture de la fête du village avec la chorale des écoles primaire et secondaire de Corgémont. Vers 19h, concert du Brass Band Corgémont. Le traditionnel tournoi de beach-volley débutera à 18 h 30.

Les membres du HC Corgémont vous donnent rendez-vous pour leur soirée concert dès 20h avec Dj Geeric dans leur

Samedi 8 juin

La foire débutera dès 9 h avec une vingtaine de forains inscrits qui vous proposeront leurs produits et leurs spécialités. Le marché aux puces ouvrira ses portes et le tradi-



ley reprendra. A partir de 9h, une chasse au trésor pour les enfants est organisée. Dès 13 h, la société du Moto-club organise un parcours moto pour les enfants, ainsi qu'un tournoi de jeux vidéo.

De 13h à 14h, le «lancer de la bouille», se déroulera sur le terrain du beach-volley, toujours gratuit et ouvert à tous. Dès 16h, dans la tente du HC Corgémont, la Crèche les Ecureuils propose aux plus petits une animation «kermesse», suivie de la traditionnelle disco-sirop accompagnée des stars incontestables, la Guêpe

et l'écureuil. A 18h: concert de Chris Blackhorn and Band, de tente

en tente. Dès 20h: dans la tente du HC Corgémont, concert des Crazy Vecchios.

Les sociétés proposent leurs spécialités culinaires

La coopérative de fromagerie de la Combe du Bez vous proposera, dans les caves de l'ancienne fromagerie, de délicieuses fondues et raclettes. Les membres de la Société de tir serviront leurs grillades; le Männerchor Eintracht sa traditionnelle friture. Pour les desserts, le stand de Femina Sport vaut le détour pour de fameuses pâtisseries maison.

Les membres du Moto-club organisent un bar à bière et proposent à nouveau des pains à l'ail. Les membres du Hockey Club ouvriront leur traditionnel bar avec un délicieux tartare de bœuf. Le FC la Suze vous proposera du roastbeef avec des patatoes.

Dimanche 9 juin

Dès 10 h 45, les jeunes tireurs ainsi que le Hockey Club vous proposeront une restauration

Vendredi 7 juin, de 18 h 30 à 3 h Samedi 8 juin, de 9h à 3h Dimanche 9 juin, de 10 h 45 à 15 h

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE **BIENNE-LA NEUVEVILLE** BIENNE. Cure Sainte-Marie 032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant.

Du 4 au 8 juin: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@ kathbielbienne.ch

Messe: samedi 15 juin, à 18 h, Chapelle de Reuchenette suivie d'un apéritif à la salle Sainte-Bernadette.

Pour les autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Rencontre des aînés - Péry-La Heutte: mercredi 5 juin, 11 h 30, repas-rencontre à la salle de paroisse à Péry. Inscriptions obligatoires: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94. Les rencontres sont ouvertes à tous les aînés (à 11 h 30 pour le repas et à 14 h pour les autres activités).

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit « YOKI »: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin. ch. en cas d'absence: Marlyse Nobs. am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

Messe: dimanche 2 juin, 10 h, Saint-Imier, Eglise Saint-Paul.

Assemblée générale ordinaire: mercredi 5 juin à 19 h 15 à la cure, rue des Roses 6, Saint-Imier (près du funiculaire) avec notamment, élection de Conseillers/ères de paroisses + modification de l'art. 20 al. 1 RO + nouvelle constitution de l'église nationale catholique-chrétienne du canton de Berne.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE **TRAMELAN**

Messes: dimanche 2 juin, 17 h 30, à Tavannes ; jeudi 6 juin, 15 h, au home Les Lovières.

Petit Chœur: répétition à 18 h. 1ers communiants: mercredi 5 juin,

Jeudine: jeudi 6 juin, inscription jusqu'au 3 juin au secrétariat

Secrétariat ouvert le lundi matin

et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE **VALLON DE SAINT-IMIER**

Horaire liturgique: samedi 1er juin, 18 h à Corgémont; dimanche 2 juin, 10 h à Saint-Imier: mardi 4 juin. 9 h à Corgémont; jeudi 6 juin, 19 h à Saint-

Café ensemble décontrac'thé: mardi 4 juin, 9 h 45 à Corgémont. Assemblée de paroisse: mardi 4 juin. 20 h à Saint-Imier.

Récit biblique pour tous: mercredi

5 juin, 14 h à Saint-Imier. Repas pour tous: vendredi 7 juin, 12h

à Corgémont; inscription jusqu'à mardi (midi), 032 941 21 39, catholiqueromaine @bluewin.ch.

RÉFORMÉES

Culte: dimanche 2 juin, 10 h, à la chapelle de Cortébert, avec sainte-cène. Officiant: David Giauque.

Corgémont.

de Corgémont pour aller manger à la charge des participants, les boissons sont offertes par la paroisse.

a été célébré au temple de Corgémont le service funèbre de Catherine Liechti née Berger, qui nous a quittés dans sa 75^e année.

www.referguel.ch/paroisses/ corgemont-cortebert

Secrétariat : corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84 david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE **COURTELARY ET CORMORET**

Culte: dimanche 2 juin, 9 h 45 à l'église. Collecte: Dimanche des réfugiés. Assemblée de paroisse: jeudi 13 juin, 19 h 30 à la maison de paroisse à Courtelary, Les Ramées 1.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE

LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 2 juin, 10h, Renan, avec sainte-cène. Assemblée de paroisse: mercredi 5 juin, 20 h 15, Cure.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 2 juin, 10 h, à Orvin, sainte-cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de la Société biblique suisse.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de La Ferrière. Catéchisme 11H: mercredi 5 juin, 16 h - 18 h, permanence et rencontre personnelle à Bienne.

Groupe de lecture: mercredi 5 juin, course à Lausanne, départ 8 h. place de parc derrière l'église d'Orvin. Visite de la cathédrale, puis repas au restaurant «Tribeca». L'après-midi, visite du musée historique. Prière de s'annoncer auprès de Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

Résultat de la vente de Pâques

La traditionnelle vente de Pâques qui s'est déroulée samedi 13 avril dernier a rapporté la belle somme de 3226 fr. 80 en faveur des missions, projet PPP, Suisse et Europe. Les responsables ainsi que le conseil de paroisse tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à rendre cette journée haute en couleurs. Grâce aux nombreux visiteurs qui nous ont fait l'amitié de passer à la maison de paroisse, et grâce à l'équipe de préparation qui n'a ménagé ni son temps, ni ses forces, cette vente a pris des allures de fête. A toutes et tous un grand merci et rendez-vous l'année prochaine!

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19 h 15 à 19 h 40 au temple de

Groupe des aînés: nous nous retrouverons mardi 11 juin à 11 h à la gare Jobert. Merci de vous inscrire auprès de David Giauque. Le repas est à la

Acte ecclésiastique: samedi 25 mai

032 489 17 08

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 2 juin, 10 h, avec sainte-cène. Assemblée de paroisse: jeudi 6 juin,

Rencontre des aînés de Péry-La

Heutte: mercredi 5 juin, 11 h 30, salle

de paroisse, repas-rencontre (sur

inscription chez Marie-Jeanne Jufer,

079 454 49 94.) Service de voiture si

Rencontre des aînés d'Orvin: mer-

credi 12 juin, 14h, visite de la maison

des Sarrasins datant de 1602, témoin

Fruits TerrEspoir: prochaines com-

mandes à remettre jusqu'au 13 juin.

Livraisons le 26 juin à Péry et Vauffe-

(lu: 13 h-17 h 30, ve: 7 h 45-11 h 30)

contact@paroisse-rondchatel.ch

www.paroisse-rondchatel.ch

permanence au 079 724 80 08

Orvin; salle de paroisse, Péry.

Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Location de salles: 032 485 11 85

Grain de sel, Orvin; salle de la Cure,

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76,

7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.

9H. Anne Noverraz. 079 852 98 77

et Christian Borle. 078 739 58 28.

Daniel de Roche, 079 337 50 76,

et Christian Borle, 078 739 58 28.

Christian Borle, 078 739 58 28,

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

nécessaire.

de la vie d'autrefois.

lin. le 27 iuin à Orvin.

032 485 11 85

Services funèbres :

Catéchisme :

Corinne Baumann, pasteure,

baumann@hispeed.ch

de taxi, 079 725 15 41

Mélanie Walliser Stevens,

location@paroissesonvilier.ch

077 429 74 59

0800 225 500

REFORMIERTEN

079 793 39 20, corinne.charlotte.

Beatrix Ogi, présidente et service

Location de la maison de paroisse :

Permanence des services funèbres :

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION

DER DEUTSCHSPRACHIGEN

9. Juni, 10 Uhr, St-Imier.

1. Juni, 14 Uhr, Tavannes.

Christina und Stefan Meili.

PAROISSE RÉFORMÉE

TRAMELAN

F. Surdez.

Services funèbres:

www.par8.ch

VILLERET

Villeret.

Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

10.15 Uhr, La Roseraie.

TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: Sonntag,

Fiire mit de Chliine: Samstag,

Heimgottesdienst: Mittwoch, 5. Juni,

Culte: dimanche 2 iuin. 10 h. église

de Sornetan. Taxi: s'annoncer jusqu'au

jour précédent à 12 h au 032 483 10 11.

Célébration œcuménique home

Oasis: mardi 4 juin, 14 h, célébrante

Bureau Conseil de paroisse: mer-

Culte: dimanche 9 juin, 10 h, Confir-

Prière matinale: mardi 4 juin, 6 h 30,

Café du mardi: mardi 4 juin, dès

PROES: jeudi 6 juin, 20 h à la cure de

Repas des ainés à la Meuringue:

mardi 11 juin, rendez-vous sur la

place du village à 11 h 30, inscriptions

jusqu'au 7 juin au 032 941 56 77 ou

credi 5 juin, 17 h, maison paroisse.

permanence au 0848 778 888

PAROISSE RÉFORMÉE

mations, Saint-Imier.

 $9\,h\,30$ à la cure de Villeret.

église de Villeret.

au 078 822 35 34.

(vendredi: 8h-11h)

0800 225 500

Secrétariat: 032 941 14 58

les mardis matin au bureau

Le pasteur est de permanence

Services funèbres et urgences:

et tous les jours au 079 289 95 06.

villeret@referguel.ch, www.referguel.ch

20 h, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente 078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE **SAINT-IMIER**

Culte: dimanche 2 juin, 10 h à la collégiale, avec sainte-cène et accueil du pasteur Alain Wimmer, nouveau desservant de notre paroisse. Pasteur officiant: Marco Pedroli. Offrande: DM échange et mission. Le culte sera

suivi d'un apéritif. Petit-déjeuner offrande: samedi 1er juin, de 8h à 11h à la cure.

Assemblée de paroisse de printemps: lundi 3 juin, à 19 h 30 à la cure. Femmes protestantes: la Baratte sera en pause le 31 mai, et vous accueillera à nouveau le vendredi 7 juin de 9 h 30 à 11 h à la cure. Le traditionnel souper des Femmes protestantes aura lieu le jeudi 6 juin, à 19 h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: mardi 4 juin de 14 h 30 à 17 h 30, à la

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/ sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE

SONVILIER

Culte: dimanche 2 juin, 10 h, saintecène. Officiante: Laure Devaux Allisson. Vacances de la pasteure: jusqu'au

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

Culte: dimanche 2 juin, 10 h à Cormoret (sainte-cène). Écoute et prière pour tous: mercredi

5 juin, 20 h à Cormoret. R. Geiser, 078 652 64 04 www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 2 juin, 9 h 45. www.epeo.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Culte: dimanche 2 juin, 9 h 30, garderie et école du dimanche. Séance Accva: mercredi 5 iuin. 16 h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

Culte: dimanche 2 juin. 10 h. prédication Pascal Suter. École du dimanche

SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

et garderie. Club d'enfants: jeudi 6 juin, 12 h.

David Weber, pasteur, dpj.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 2 juin, pas de service à Saint-Imier, la paroisse est invitée à La Chaux-de-Fonds à 9 h 30; mercredi 5 juin, 20 h. Journées Internationales de Jeunesse à Düsseldorf: du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin.

Musique: lundi 3 juin, 20 h, répétition du chœur.

dpe2610@gmail.com www.stimier.nak.ch/agenda

Didier Perret

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 2 juin, 9 h 30, message biblique, école du dimanche. Rencontre de prière: mardi 4 juin,

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 2 juin à 10 h à la rue des Prés.

Gottesdienst: dimanche 2 juin à 10 h à Jean Guy, garderie.

Rencontre des veuves: mercredi 5 juin, sortie.

Moment de prière et de silence: mercredi 5 juin à 13 h 30 à la rue des

Kangourou: jeudi 6 juin à 9 h 15 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 2 juin 9 h 30, garderie et école du dimanche. Etude biblique: mercredi 5 juin, 20 h avec Daniel Molla.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ **ANABAPTISTE MENNONITE** LA CHAUX-D'ABEL

Flambeaux: samedi 1er juin, 13 h 30. **Culte communautaire, Les Ecarres:** dimanche 2 juin, 10 h.

Groupe de jeunes: week-end Trekking du vendredi 7 juin au lundi

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h.

Plus d'informations: (site officiel gratuit)

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

A la rencontre des oiseaux

Vendredi 24 mai, c'était l'activité du mois de La Retrouvaille. Tous les inscrits étaient à 13 h précises au lieu de rencontre sur la place de parc derrière l'église. Nos chauffeurs (M. Weber et M. De Roche) étaient motivés pour nous conduire à Sempach, à la Station Ornithologique suisse. Cette proposition était une idée d'Andrée Aeschlimann.

L'accueil dans ce superbe bâtiment en terre crue a été professionnel et chaleureux, les informations pour la visite précises. Nous avions des audioguides pour la traduction. Le soleil accompagnait les quatorze personnes présentes (cina excusées) et nous avons apprécié ce moment plein de découvertes, en vivant notamment un voyage à la rencontre des oiseaux, une exposition interactive ou nous avons été bagués ainsi qu'une présentation multimédia de l'univers de la gent ailée. Un passage devant les

volières, puis un moment de détente au bord de l'eau dans le jardin de la Station tout en dégustant une glace ou une boisson rafraichissante ont été appréciés.

Il était bientôt 17 h, quand nos chauffeurs nous ont proposé de reprendre la route. Et c'est par le «chemin des écoliers» que nous sommes rentrés à la maison. Nous avons donc vu des champs fleuris à Schötz, la place du village de Melchnau et les talus avant Langenthal pour arriver à 19h à Orvin. Merci à tous pour cette belle journée.

La prochaine date de La Retrouvaille est fixée au 28 juin. Pour les 500 ans de la Réforme. une visite guidée est organisée dans les lieux historiques de Zurich. | Pierre-Yves Aeschlimann



AGENDA ...



EXPOSITIONS

- Enrique Spacca, exposition d'œuvres à la Galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 2 juin
- «Faire du ciel son plus beau terrain de jeux », exposition de photographies de Dimitri Houlmann, apprenti cuisinier de troisième année, à La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 août, de 9h à 19h, tous les jours
- Barbara Dobbs expose des œuvres en quilling à la bibliothèque communale de Villeret jusqu'au 4 juillet durant les heures d'ouverture de la bibliothèque
- Exposition collective « Géta » au CIP à Tramelan jusqu'au 12 juillet, du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et samedi de 14h à 20h

VENDREDI 31 MAI

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec grillades
- Sérénade des Branle-Glottes à la buvette des jardins de Boujean, Bienne, dès 18 h 30

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Vide-grenier à Plagne, de 9h à 15h
- Journée des Moulins, 10h à 16h à la scierie Paroz à Saicourt, sculptures à la tronconneuse, démonstration de vannerie, animation pour les enfants, restauration

DIMANCHE 2 JUIN

- Grande journée folklorique dès 11 h à la salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

MARDI 4 JUIN

- Fanfare Union de Péry-Reuchenette avec La Montagnarde de Plagne, 19 h 30, devant le restaurant de la Fontaine à Péry

MERCREDI 5 JUIN

– Cours junior de l'amicale de pétanque des Potets de Sonvilier, de 14h à 17h destiné à tous les enfants de 8 à 15 ans du Vallon, sur les terrains de pétanque de Sonvilier, inscription par message au 076 436 22 89, cinq francs par enfant, collation offerte

La Journée mondiale sans

tabac est une campagne

menée par l'Organisation mon-

diale de la santé (OMS). Elle a

lieu chaque année le 31 mai et

a pour but d'attirer l'attention

sur les conséquences sociales,

économiques et sanitaires de la

consommation de tabac.

JEUDI 6 JUIN

- Soirée SEL de la Suze, Espace Béguelin, Courtelary, 19h, au programme: découverte du voga et des bols chantants planétaires suivi du marché d'échange et d'un apéritif canadien convivial
- Grillade ou fondue à la Verte-Joux organisée par Pro Senectute, rendez-vous à 15 h 15 à la place de Malleray, inscriptions jusqu'au 29 mai auprès de Pro Senectute
- Repas-contact à la Société de développement et d'embellissement de Courtelary, inscription jusqu'au lundi 3 juin à 18 h au 079 796 11 22
- Vernissage de l'exposition de Barbara Dobbs à la bibliothèque de Villeret de 19 h à 21 h
- · Conférence proposée par la Chambre d'économie publique du Jura bernois qui présente le projet Exosquelette Twiice de l'EPFL à la salle de spectacles de Saint-Imier

VENDREDI 7 JUIN

- Tournoi de beach-volley à Corgé-
- Foire de printemps de Corgémont, dès 18 h 30

SAMEDI 8 JUIN

- Tournoi de beach-volley à Corgé-
- Marché aux puces à Corgémont dans le cadre de la foire de prin-
- Foire de printemps de Corgémont, dès 9 h

DIMANCHE 9 JUIN

- Concert du Cœur qui chante et de Air de rien au temple de Renan à
- Foire de printemps de Corgémont, dès 10 h 45

JEUDI 13 JUIN

- Sortie des aînés de 70 ans et plus de Tramelan
- Fête du village de Cormoret

VENDREDI 14 JUIN

Fête du village de Cormoret

Journée mondiale sans tabac:

prenez soin de vos poumons!

BPCO.

- 40e Fête jurassienne de musique à Tramelan, dès 18 h 30

Cette année, la Journée

mondiale sans tabac s'articule

autour du thème Le tabac et la

santé pulmonaire. Le tabagisme

est la cause principale de bon

nombre de maladies pulmo-

naires graves comme le cancer

du poumon, la bronchite et la

SAMEDI 15 JUIN

- Fête du village de Cormoret
- 40e Fête jurassienne de musique à Tramelan, dès 11 h

DIMANCHE 16 JUIN

- 40^e Fête jurassienne de musique à Tramelan, dès 9h

MERCREDI 19 JUIN

- Club des Aînés, course annuelle « Au bord du lac de Bienne, visite chez un souffleur de verre », départ à 9 h et retour vers 18 h
- Cours junior de l'amicale de pétangue des Potets de Sonvilier, de 14 h à 17 h destiné à tous les enfants de 8 à 15 ans du Vallon. sur les terrains de pétanque de Sonvilier, inscription par message au 076 436 22 89, cinq francs par enfant, collation offerte
- Vide-grenier pour enfants de 14h à 18 h à Cormoret

SAMEDI 22 JUIN

Festival des fanfares du bas-Vallon,

DIMANCHE 23 JUIN

Salaire de la Suze de 14 h 30 à 16 h 30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14 h 15

MERCREDI 26 JUIN

- Après-midi lecture et gourmandise à la bibliothèque communale et scolaire de Sonvilier, de 16 h à 18 h

VENDREDI 28 JUIN

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, dès 18 h 30, avec apéro dinatoire puis possibilité de se rendre à la braderie à Bienne
- La Retrouvaille, visite guidée dans les lieux historiques de Zurich

DIMANCHE 30 JUIN

- La Filarmonica La Concordia en concert, Place de la Fontaine, Bienne à 15 h

La fumée de cigarette

La fumée du tabac contient plus

de 7000 substances chimiques,

dont plusieurs centaines sont

toxiques et au moins 70 sont

En moyenne, les fumeuses et

fumeurs ont une durée de vie

réduite de 10 ans par rapport aux

personnes qui n'ont jamais fumé

de leur vie. En Suisse, 9500 per-

sonnes meurent chaque année

des conséquences directes du

tabagisme. C'est une personne

par heure et presque trois fois

plus que les décès dus à un acci-

dent ou un acte de violence.

cancérigènes.

SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE DU BAS-VALLON

De plus en plus de bénéficiaires



De gauche à droite: Michèle Morier-Genoud (infirmière, 15 ans), Ruth Konrad (aide-familiale, 10 ans), Catherine Früh (infirmière, 25 ans), manque: Catherine Léchot (infirmière, 30 ans)

C'est en présence de treize personnes que le président André Simonin a ouvert la séance dans les nouveaux locaux du Service le 22 mai dernier à La Heutte. (Les communes de Sauge et d'Orvin sont excusées.)

Rapport du président

Dans son rapport annuel, M. Simonin souligne le grand engagement des responsables (Noëlle Poffet pour l'aide et les soins, Béatrice Laubscher pour l'administration), de même que l'excellent travail fourni par tous les membres du personnel. Il les en remercie vivement.

Le président rappelle les importantes réductions budgétaires imposées par le canton et le manque de soutien de nos élus à Berne. Cependant, il remercie les communes pour l'intérêt et le soutien qu'elles témoignent au service.

Il remercie le comité d'organisation et toutes les personnes qui ont œuvré pour que la fête des 20 ans du Sasdby soit une réussite (elle a eu lieu à Orvin le 27 octobre 2018, en présence de tous les membres du personnel et du comité).

Rapport de la responsable aide et soins

M^{me} Poffet rappelle que le service a signé le contrat de prestations de soins avec obligation de prise en charge dans les 24 heures et précise qu'en Suisse, les services d'aide et de soins à but non lucratif prennent en charge plus de 80 % des cas, le reste étant traité par des services privés qui n'acceptent que des clients économiquement intéressants. Le nombre de personnes ayant recours aux soins à domicile est en augmentation de 6%, même si quelques-unes renoncent pour des raisons financières déclarées. En effet, les personnes de plus de 65 ans doivent désormais contribuer aux coûts des soins pour soulager le canton.

Le service continue sa collaboration avec la FAC, afin d'être présent dans le quotidien des gens de la région. Il propose également diverses actions en faveur de la clientèle (distribution d'une rose à la journée des malades, cadeau d'une couverture pour Noël, etc.). De plus, il poursuit sa collaboration avec les autres services ASAD du Jura bernois. Un appel à soutenir le Sasdby est lancé, les membres cotisants avant diminué assez fortement.

M^{me} Poffet rappelle que l'ASAD est une ressource importante pour les communes, qui toutes ont d'ailleurs sur leur site et dans leur bureau communal ses coordonnées.

Si le nombre de clients diminue, le nombre de visites a augmenté, de même que celui des heures de déplacement. Les travaux sur les routes, la nécessité pour le personnel de se connecter avec sa tablette alors que le réseau est souvent mauvais sont autant d'éléments qui rallongent le temps de parcours. Les clients de plus de 80 ans restent majoritaires (58%) pour les soins, et plus encore (70 %) pour l'aide.

Le personnel soignant a été formé à l'utilisation du système RAI-Home Care (instrument d'évaluation du résident), mais les caisses maladies réclament malgré cela de nombreuses justifications et cherchent à diminuer le temps à disposition si elles l'estiment trop important.

Le service dispense des soins palliatifs (fin de vie) et offre un service de piquet, qui peut s'adresser aussi bien aux personnes en fin de vie qu'à celles qui sortent de l'hôpital et sont désécurisées quand elles se retrouvent à la maison.

Les visites sont réparties au mieux sur la journée et la soirée, en tenant compte aussi de l'optimisation des déplacements. On observe une belle augmentation du nombre de clients visités le soir.

Le service compte 21 collaboratrices. Le taux d'occupation moyen est de 55 %, avec 11 ans d'ancienneté.

C'est justement pour remercier et féliciter de leur fidélité quatre collaboratrices que des bouquets de fleurs ont été distribués à:

- Catherine Léchot,
- 30 ans de service, infirmière Catherine Früh. 25 ans de
- service, infirmière

- Michèle Morier-Genoud. 15 ans de service, infirmière
- Ruth Konrad, 10 ans de service, aide-familiale

Une apprentie ASSC est actuellement en dernière année de formation, des stages de deux semaines sont proposés à des ambulanciers, des cours de formation sont régulièrement suivis par les membres du personnel, autant de collaborations et partages d'expériences très enrichissants pour le service.

Noëlle Poffet tient à remercier tout le monde pour la bonne marche de l'entreprise, et précise que les nouveaux locaux sont appréciés par tous. Romy Brechbühler, La Heutte, est réélue au comité pour 4 ans.

Comptes 2018 et budget 2019

Béatrice Laubscher présente un rapport détaillé et complet des comptes. Chaque point est expliqué clairement, pour arriver à un bénéfice de 3181 fr. 10

Le budget, quant à lui, est équilibré. La responsable présente une comparaison entre un formulaire de demande de subventions de 2007 et celui qui est à remplir aujourd'hui: la différence est frappante! Le travail administratif est devenu beaucoup plus important.

Dans le dernier point, le représentant de la commune de Péry-La Heutte, M. Reichert, tient à remercier tous les membres du personnel pour leur précieux travail. Il apprécie l'engagement et la collaboration entre le service et les communes, et précise que le projet sur les prestations d'aide, de soins et autre prestations médico-sociales dans le Bas-Vallon va être relancé. Une séance sera organisée prochainement avec différents intervenants.

Le représentant de la commune de Romont, M. Clémencon, remercie tout le monde et souligne l'importance du service qui permet aux gens de rester le plus longtemps possible à la maison.

La soirée s'est prolongée par un apéritif qui a permis l'échange et le partage de points de vue.

Réclame



Compte privé25 «De formidables atouts»

Cadeau attractif à l'ouverture

Nous sommes à votre service! Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.



CENTRE-VALLON

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Un contrat avec Texaid

les cinq prochaines années.

endroit peu favorable. | cm

dée. Cela concerne deux tron-

çons, à savoir le Passage des

Pour éviter de devoir ouvrir

la planification de Swisscom.

Repoussée

Le dernier message sur papier



En vue de la prochaine assemblée du 17 juin, les ayants droit recevront (ou ont déjà reçu) pour la dernière fois un message écrit des autorités. Désormais, les commentaires, informations et autres préavis du Conseil municipal ne seront publiés que sous forme électronique, sur le site de la Commune. Quelques exemplaires imprimés seront tenus à la disposition des citoyennes et

Suite à la démission présen-

tée par Mélanie Rindlisbacher,

pour des raisons profession-

nelles et avec effet immédiat,

la Municipalité cherche un/e

représentant/e de Cormoret

pour siéger au sein de la com-

mission scolaire. Les intéres-

sés se manifesteront rapide-

ment auprès de l'administration

communale, soit sur place

durant les heures d'ouverture

habituelles, soit par courriel

(contact@comroret.ch) ou par

Pour tous renseignements

quant à la fonction, on s'adres-

sera à Thierry Vuilleumier,

conseiller municipal en charge

de la formation (des@cormo-

ret.ch), ou à Jacques Hirtzel,

président de la commission

d'école (jacques@hirtzel.ch).

téléphone (032 944 15 13).

citoyens qui viendront en faire la demande auprès de l'administration municipale, durant ses heures d'ouverture habituelles.

C'est par mesure d'économie et pour éviter le gaspillage auxquels s'ajoute le temps nécessaire à sa distribution en tous ménages. | cm

Jardins qui était prévu cette de papier que l'Exécutif a pris année et l'Envers de la Gare inscette décision. Il précise que crit au programme de 2020. l'impression seule de ce message coûte quelque 400 francs, deux fois ces rues, leur réfection sera menée en fonction de

Cherche membre de Eaux résiduelles le long de la commission d'école

Sans qu'on sache exactement d'où elles proviennent, des eaux résiduelles stagnent depuis quelque temps, et parfois longuement, le long du chemin de la Borcairde. Cette eau pénètre même dans certains bâtiments du quartier.

la Borcairde

Le Conseil municipal a décidé de prendre les choses en main et donc de trouver une solution pour l'évacuation des eaux dans ce secteur. Pour ce faire, on profitera des travaux qui seront effectués dans cette partie du village, en vue d'enterrer la ligne électrique de La Goule d'une part, et pour l'installation des conduites de liaison entre le réservoir intercommunal et le réseau d'alimentation en eau de Courtelary d'autre part. | cm

jeunesse, les sujets touchant l'école sont donc très importants, la commission scolaire également. Aussi les autorités invitent-elles très chaleureusement les jeunes parents, en particulier, à s'intéresser à cet organe décisionnel.

L'avenir dépend de notre

Nouvelle commissionnaire

Mélanie Rindlisbacher a démissionné également de la commission spéciale de rénovation des bâtiments. Contactée par l'Exécutif, Luana Paratte, la nouvelle directrice de l'Ecole à journée continue, a accepté la charge avec plaisir; elle participera déjà à la prochaine séance de commis-

Un excellent rock celtique lancera le week-end de fête à Cormoret



Un événement le vendredi de la fête du village: le concert de Sang d'Ancre!

La Fête du village de Cormoret a pris forme, et quelle forme! Une quinzaine de jours avant les trois coups, le programme est riche, original, pour le moins attractif. Ainsi le week-end s'ouvrira-t-il avec un concert qui fera date: Sang d'Ancre distillera vendredi son excellent rock à la sauce celtique, qui fera bouger le tout Cormoret.

Un groupe, des sons, un sang... formé de sept gars et d'une violoniste, Sang d'Ancre puise son énergie et son inspiration autour de son artère fémorale: le Doubs. Et comme ce fleuve, le son est la fois calme, tumultueux, rugissant, Sang d'Ancre emmène son public de ses montagnes à la mer, en écoulant une musique tantôt celtique, parfois musette, mais surtout rock et festive.

Le gang puise ses sons dans le Haut-Jura, défriché par ses aïeux, façonné durant des siècles, travaillé méticuleusement jour après jour. Terre paysanne, terre horlogère, terre d'histoire et de légende. Un riche héritage dont le groupe est fier, qui se doit dit-il de le chanter à sa juste valeur.

Le nouvel album de Sang d'Ancre vient de sortir, on en trouve des extraits sur www. sangdancre.com.

Des reprises, mais quelles reprises!

Le samedi, la place vedette sera faite sur scène à Back\ Slash, un groupe de reprises de musique variées en français et anglais. Cet ensemble est formé de six musiciens amateurs (éclairés!): Léa lead vocal. Isabelle aux claviers, Daniel à la batterie, Jesus et André à la guitare, Sylvain à la basse. Avec eux, l'ambiance sera parfois

Jeudi 13 juin

Spectacle des classes option théâtre de l'école secondaire,

Vendredi 14 juin

Ouverture de la fête, guinguettes, nourriture et boissons

Sur la scène couverte (salle polyvalente en cas de très mauvais temps)

18 h Productions des élèves de l'école primaire de Cormoret

sous la direction de Fabienne Py et Clarisse Vaucher 19 h Musique folklorique avec le Twannbergli-Echo 21 h 30 Musique celtique/rock avec Sang d'Ancre

Bar jusqu'au petit matin

Samedi 15 juin

Ouverture de la fête, guinguettes, nourriture et bois-

10 h-13 h Bourse aux jouets près du collège

10h-18h Escalade de caisses

10 h-21 h Château gonflable

11 h 30-14 h Concert apéritif Jazz Swing Dixieland Sextet

13 h 30-18 h Animations pour enfants 15 h 30 et 21 h Démonstration de vol de mini-montgolfières

Match aux cartes (petite salle de la salle polyvalente)

Sur la scène couverte (salle polyvalente en cas de très mauvais temps)

Back\Slash groupe de reprises (variété, pop, chanson) 21 h 30

Bar jusqu'au petit matin

Venez vous produire!

Pour la scène ouverte du samedi soir, comme son nom l'indique clairement, les solistes et autres ensembles sont très chaleureusement invités à se produire. Ils pourront jouer un ou plusieurs morceaux. Intéressés? Annoncez-vous à info@amacc.ch ou au 079 240 20 76. A disposition des interprètes, les organisateurs proposent sur place micros, sono, retours, ampli basse, ampli guitare, batterie (sans caisse claire ni cymbales), piano électronique et technicien son.

nostalgique, mais incontesta-

blement emballante. Pour les découvrir, www. facebook.com/pg/backslash.

1500 billets et 150 lots

varietes.

Une magnifique tombola agrémentera cette fête exceptionnelle, avec pour premier prix un vol en ballon, offert par l'hôtel-restaurant le Chalet de Mont-Crosin et par Jean Vaucher, président d'honneur de l'amacc. La décoration de la fête sera

signée par Marie Babey, qui la réalisera comme travail de stage à l'Ecole à journée continue, sous la direction de Luana

Le programme sera publié sur le site www.amacc.ch, les infos de dernière minute sur la page Facebook «Fête du Village de Cormoret ».

Le Conseil municipal remercie pour la confiance

C'est avec une grande satis- Le dossier avance faction que le Conseil municivotation communale du 19 mai dernier, qui s'est soldée par un véritable plébiscite pour le projet de rénovation et d'aménagement des immeubles Route principale 14 et 16: 149 oui, contre 33 non, soit un taux d'approbation de 82 pour cent, encore plus net que pour la première version du projet. Le taux de participation, qui a atteint 49 pour cent, confirme en outre l'intérêt des citoyens pour cet objet.

Les autorités tiennent à remercier chaleureusement la population pour la confiance qu'elle lui accorde dans ce dossier.

La commission de chantier pal a pris connaissance de la a tenu séance le lendemain du scrutin. Elle a achevé et validé les plans que le Conseil municipal a ratifiés le lendemain. Le dossier a dès lors déjà pu être déposé à la Préfecture, pour la demande de permis de construire.

> Le calendrier annoncé pourra vraisemblablement être respecté; seuls pourraient le retarder une opposition valable ou des problèmes avec les instances cantonales concernées.

> Si tout se passe au mieux, les travaux pourront débuter cet automne déjà, dans l'optique d'une entrée en jouissance à la fin de l'année prochaine.

Le café se précise

Par ailleurs, consciente de son manque de compétences dans ce domaine très particulier, la commission de construction a rencontré tout récemment un représentant de Gastroconsult, un organisme expert, spécialisé dans le conseil en matière de restauration et d'hébergement. Ce professionnel de la branche a suggéré quelques modifications d'aménagements, dont il a été immédiatement tenu compte. Et c'est sur la base de son rapport que la commission dessinera les contours du concept d'exploitation, les services et les horaires proposés, ainsi que le profil du/de la tenancier/ère. | cm

Chantier du réservoir: un léger retard

Les travaux de construction du nouveau réservoir intercommunal ont pris un peu de retard, de l'ordre d'une quinzaine de jours, suite à la composition particulière du terrain. Les spécialistes à l'œuvre ont en effet eu la mauvaise surprise de découvrir dans le sous-

sol un terrain plus complexe que prévu, avec une partie de roche relativement instable, là où seront installés les bassins

Rien de dramatique cependant, des solutions techniques ont très rapidement été mises en place. | cm



Avec ce groupe de reprises, un peu de nostalgie et beaucoup d'ambiance

Alimentation en eau potable: le Syndicat des eaux soumis aux assemblées

Les ayants droit sont consultés le 17 juin prochain dans les deux communes. Leurs Exécutifs sont unanimes.

Depuis 2011 nos deux communes collaborent à l'établissement d'un nouveau PGA (Plan général d'alimentation en eau) et à la mise en place de nouveaux équipements de stockage d'eau, de distribution et

Comme ceci a déjà été expliqué à plusieurs reprises, le dossier est complexe par nombre de ses aspects, qui doit notamment être établi dans le respect de bases légales très strictes.

«L'eau, source de vie» est trop importante pour la santé des consommateurs et des consommatrices pour ne pas prendre en compte tout ce qui peut apporter des garanties sanitaires de haut niveau et surtout durables pour de nombreuses années.

En outre, les choix et les investissements qui s'en suivent induisent des engagements pour plusieurs dizaines d'années. Nos prédécesseurs, ne l'oublions pas, ont eux aussi agi en visionnaires à plus d'un titre. si l'on pense que nos réservoirs et conduites sont pour certains presque centenaires.

Situation actuelle

Le 21 mai 2017, les corps électoraux de nos deux communes ont décidé à une large majorité de libérer les crédits permettant de réaliser une première étape des travaux qui ont pu commencer ce printemps.

La construction du nouveau réservoir est en cours, sur le site de l'ancienne ciblerie de Cormoret de même que la pose des conduites permettant de le relier aux réseaux communaux.

Afin de pouvoir intégrer cet ouvrage dans un concept à long terme et de fixer comment et avec quelle ressource nous allions le remplir, les Conseils communaux ont établi une version finale du PGA, avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé.

Dans ses grandes lignes, ce PGA fixe les choix suivants:

 La ressource principale en eau sera produite par Saint-Imier, notamment à la source de la Raissette (située à Cormoret), avec si nécessaires des apports en eaux de secours depuis le nouveau réservoir de Saint-Imier (réservoir des Philosophes). Dès lors, si nous avons finalement pris l'option de ne plus exploiter la Borcairde (zone de protection des eaux non conforme aujourd'hui) et de ne pas faire de nouveaux forages (risques financiers), le bassin versant de «notre» eau reste le même qu'actuellement. Nous avons laissé de côté la variante qui proposait d'exploiter une partie de la ressource du Torrent (SEF). car elle pourrait bien aussi à long terme devoir être exploitée autrement, voire abandonnée, également pour des questions de risques de pollution dus à la proximité de la route ou des voies CFF.

Nous avons donc pris la décision d'acheter l'intégralité de l'eau que nous utiliserons dans nos réseaux (ressource principale, eau de secours, eau d'extinction) et de ne plus la produire nous-mêmes. C'est une forme de régionalisation visionnaire, également adoptée par deux autres communes du Haut-Vallon.

Le réservoir est celui qui a été projeté et dont les crédits ont été votés en première étape. Son volume est de 1000 mètres cubes, dont 250 sont destinés à la réserve incendie. Son niveau altimétrique est légèrement supérieur à ceux des réservoirs



Le chantier du réservoir tel qu'il se présentait en début de semaine

abandonnés par les deux communes, ce qui va permettre de mieux alimenter les zones supérieures construites et d'augmenter la pression pour la lutte contre le feu. Nous donnerons encore des précisions et des conseils aux propriétaires pour tenir compte de cette augmentation de pression (entre 1.5 et 2.6 bars).

Une nouvelle télégestion sera installée entre le réservoir et nos locaux communaux pour visualiser les niveaux d'eau (gestion) ou

manutentionner à distance la vanne incendie. La gestion globale sera supervisée directement par les Services techniques de Saint-Imier.

Dans la cadre de la première étape des travaux et des crédits, nous réalisons également plusieurs conduites maîtresses ou de bouclage, de même que des chambres de liaison entre les deux réseaux, afin d'assurer leur équilibre en pression ou en débit.

Comme nous avons abandonné certains ouvrages initialement planifiés (station de



Les législatifs des deux communes se prononceront mi-juin sur la création d'un syndicat exploitant notamment le réservoir en construction sur le site de l'ancienne ciblerie de Cormoret

pompage du Torrent, nouvelle conduite Torrent-Raissette, etc), le montant du crédit voté en première étape ne sera pas utilisé dans son intégralité.

Cela nous laisse une marge de manœuvre qui pourra servir à construire d'autres conduites ou pour acquérir des équipements de détection des fuites. Les décisions y relatives seront soumises à l'organe compétent.

A ce titre, lors de la votation des crédits de la première étape, nous avions annoncé qu'il resterait plus d'un million de francs à décider en deuxième étape, notamment pour la production d'eau (ressource à modifier ou nouvelle ressource, traitement). Ce montant ne sera pas demandé aux citoyens et citoyennes de nos communes sous forme de crédit, car cet investissement sera, tout ou partie, réalisé par Saint-Imier.

Structure commune

L'option de créer un Syndicat des eaux commun aux deux collectivités a été prise par les Conseils communaux et ceci pour s'occuper aussi bien de l'achat de l'eau que de sa distribution, des réseaux, de l'exploitation et de la gestion (relevés des compteurs et facturation).

Les comptes communaux (actifs et passifs) de l'alimentation en eau seront transférés au Syndicat.

Le Règlement d'organisation (RO) du Syndicat a été déposé dans les communes conformément aux bases légales et il appartient dès lors aux assemblées communales des deux communes de l'adopter.

Le Syndicat restera la propriété exclusive de Courtelary et Cormoret, tout en permettant une extension éventuelle à d'autres communes.

Exécutifs unanimes

Les deux Conseils municipaux vous recommandent à l'unanimité d'accepter la création du syndicat et son règlement d'organisation, inscrits à l'ordre du jour des assemblées municipales du 17 juin. | cm Courtelary et Cormoret

COURTELARY-CORMORET

Repas-Contact

Le rendez-vous à l'enseigne de «Repas-Contact», est fixé au ieudi 6 iuin à la Société de développement et d'embellissement de Courtelary.

Menu: rôti au grill, salades de pommes de terre, aux tomates et verte, dessert, au prix de 13 francs (sans boissons).

Animation: chants, histoires, bonne humeur.

Inscription jusqu'au lundi 3 juin à 18 h: Madeleine Graber 079 796 11 22 ou Rita Galli 078 890 15 24.

> Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

SEL DE LA SUZE

Soirée en mode relax

à partir de 19 h à l'Espace Nicolas Beguelin à Courtelary.

En effet, vous pourrez vous initier au yoga avec Sonia,

C'est une animation origi- professeur certifiée, qui vous nale que vous propose l'équipe montrera une série de posdu Sel de la Suze (Système tures douces et accessibles à d'Echanges Local) le jeudi 6 juin tout un chacun. Puis Florence, professionnelle en sono-thérapie, vous fera vivre un moment de relaxation aux sons des bols chantants planétaires,



tambours océaniques et xylophones. Aucun prérequis n'est demandé, la soirée est ouverte à toute personne, membre ou non du Sel de la Suze. Il serait bien de se munir si possible d'un tapis de sol et d'une petite couverture (facultatif).

L'animation se poursuivra. comme pour chaque soirée, par le traditionnel Marché d'Echanges (possibilité d'amener des produits faits maison, livres ou objets inutilisés) ainsi que d'un apéritif canadien.

Rappelons que cette association, créée depuis deux ans maintenant, a pour but de développer des échanges de biens, de services ou de compétences dans tout le Vallon (de Renan jusqu'à Bienne). Les échanges se font uniquement en bosons (monnaie virtuelle). Cela permet d'offrir une nouvelle vie à des objets inutilisés ou de faire profiter d'autres personnes de ses compétences, et surtout de créer du lien social. Une plateforme vous permet en outre de partager vos demandes ou offres diverses (garde d'enfants, aide au jardinage, livres, meubles, confitures ou produits ménagers faits maison). L'équipe du Sel de la Suze se réjouit de vous rencontrer à cette occasion, venez nombreux!

Plus d'informations par mail à seldelasuze@gmail.com

AVIS MORTUAIRE

Wer in den Herzen seiner Lieben lebt, ist nicht tot, er ist nur fern. Sterben ist nur ein Umziehen in ein schöneres Haus.

Rebecca Hodel-Stadler Ariel et Jessica, leurs enfants Mahé, Mélie

Joël

Noémie

Erika Stadler

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jörg Stadler

dit Georgio

qui nous a quittés dans sa 59e année.

Courtelary, le 22 mai 2019

Adresse de la famille: Rebecca Hodel-Stadler Les Petits-Bois 204 2608 Courtelary

Le dernier adieu aura lieu mardi 4 juin à 13 h 30 à son domicile

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary

bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

Publireportage

Deux entreprises, une philosophie, à découvrir le 8 juin à Villeret

Allier l'esthétique, la durabilité et le confort tout en utilisant des produits naturels? C'est possible, SK Peinture et LPG Menuiserie le démontrent!

La satisfaction et le confort du client motivent sans aucun doute toute entreprise du bâtiment. Chez LPG Menuiserie et SK Peinture, on y ajoute un profond respect de la santé des utilisateurs et de l'environnement. La première dans toutes les utilisations du bois, la seconde dans la peinture et la plâtrerie, ces deux entreprises poursuivent une même philosophie, en renonçant à la pétrochimie et à ses nombreux effets nocifs pour l'homme et la nature.

Le plaisir et l'amour du travail artisanal réunissent quatre professionnels qui présentent leurs spécialités et leur philosophie commune, de concert samedi prochain à Villeret.

Peinture en tous genres, sans émanation toxique

Installée à Sonvilier, l'entreprise de Viola Stillhard Krasnigi et Reshat Krasnigi revêt de neuf toutes les parois et autres façades. Rhabillage, lissage, pose de papier peint, crépissage, isolation, rénovation, entretien: sur tous supports, bois compris, SK Peinture fait de véritables miracles visuels.

C'est que la peinture naturelle, issue des minéraux et des plantes, offre un rendu clairement plus vivant, plus nuancé. Viola Stillhard Krasnigi le souligne, elle dont l'expertise a convaincu les organisateurs de divers concours, suisse et même mondiaux, où elle officie en tant que juge. C'est assez dire quant à sa maîtrise du métier. On la croit donc sur parole lorsqu'elle affirme, avec son collègue et époux Reshat Krasniqi, que les peintures naturelles sont aussi efficaces que les enduits issus de la pétrochimie. «En laissant respirer les murs, elles offrent de surcroît une durabilité parfois supérieure.»

Aux qualités esthétiques et de résistance, ces produits naturels, majoritairement fabriqués en Suisse, ajoutent donc une parfaite innocuité sur les habi-

Naturel n'est pas moins performant

Quant à leurs performances dans des situations particulières, par exemple une humidité excessive, les produits et les techniques de SK Peinture sont optimaux. «Moyennant des recherches, en particulier une analyse de la physique du bâtiment, l'assainissement des murs est parfaitement possible avec des produits naturels.»

Et surtout, qu'on ne s'y trompe pas: s'ils sont impératifs pour les rénovations de bâtiments historiques, les enduits naturels conviennent à tous les goûts, en permettant également les rendus les plus modernes.

Et les deux patrons de souligner qu'avec les produits plastiques, on a commis d'importants dégâts sur de nombreux bâtiments, en particulier ceux qui comptent plusieurs décennies d'âge...

La pleine conscience du matériau

Chez LPG, Andreas Meyer (co-fondateur en 1980) et Thibault Diehl partagent une même conscience, bâtie sur le respect de l'être humain, des matériaux, de l'habitat et de l'environnement. Ils travaillent donc le bois massif indigène en contrôlant la filière depuis l'abattage (dans la région, à la bonne période lunaire et durant le repos hivernal du bois, Thibault Diehl ayant d'ailleurs suivi la formation ad hoc). Ils le sèchent lentement à l'air, avant de le travailler selon des techniques de menuiserie et d'ébénisterie particulièrement responsables.

Les deux professionnels ont retrouvé et réexpérimenté des savoir-faire ancestraux en matière de collage, qu'ils améliorent sans cesse, afin d'éviter l'utilisation de produits chimiques nocifs. Parfaitement dépourvues de polluants, leurs colles sont pourtant tout aussi efficaces que les produits de l'industrie chimique.

De même LPG traite-t-elle le bois façonné au moyen d'huiles naturelles, qui le protègent et l'embellissent, sans l'étouffer ni empoisonner l'air ambiant.



La passion de l'artisanat

En pénétrant samedi 8 juin dans les locaux de Villeret, les visiteurs découvriront un véritable univers, accueillant et chaleureux. Les quatre professionnels seront sur place en continu de 9 h à 18 h, qui répondront à toutes les questions et se feront un immense plaisir d'expliquer leur philosophie, leurs techniques, de présenter de visu ou sur photos quelques-unes de leurs réalisations, de faire découvrir la qualité de leur travail, les propriétés inégalables du bois massif et des enduits minéraux.

Les deux peintres présenteront leurs produits privilégiés, des échantillons de couleurs tels qu'ils en réalisent pour leurs clients (30 cm sur 30 cm), et expliqueront aux intéressés les propriétés de chaque revêtement, les solutions qu'ils maîtrisent pour chaque situation particulière, leur immense goût du travail bien fait.

Cet amour du travail, les deux menuisiers vous le feront ressentir eux aussi, qui proposeront également de visiter leur atelier dans l'ordre de réalisation, de l'abattage au traitement du bois, en passant par le séchage, le rabotage, la confection de l'objet.



Dès l'entrée...

LPG mène avec le même soin tous les travaux de menuiserie et d'ébénisterie, en construction comme en rénovation. Parmi ses spécialités, des portes magnifiques, personnalisées, alliant la technologie moderne de l'isolation et de la sécurité, avec les propriétés séculaires du bois massif et de l'artisanat.

Dans le domaine des cuisines, LPG possède une belle expertise, qui réalise des aménagements sur mesures, sans le moindre produit synthétique, dans des bois d'une rare qualité esthétique et d'une durabilité imbattable. Des cuisines que l'on rénove, que l'on hérite, qui vivent avec les maisons.

Lorsqu'ils fabriquent des meubles, bien évidemment sur mesures, les deux pros de LPG

portent une attention soutenue à tous les détails, qui en font des objets uniques, élégants, confortables, durables,

Les rénovations, avec LPG, offrent à la fois le respect parfait du travail ancien et la réponse pointue aux besoins des utilisateurs actuels, aux exigences techniques d'aujourd'hui.

Samedi 8 juin, 9h-18h Portes ouvertes LPG et SK Combe-Grède 34, Villeret Invitation très cordiale! (stationnement: place de piquenique de la Combe-Grède)

Menuiserie LPG: 032 941 13 41 www.lpg.ch, Combe-Grède 34 à Villeret

SK Peinture Sàrl: 079 243 22 01 www.sk-peinture.ch Fritz-Marchand 46 à Sonvilier

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Andreas Meyer et Thibault Diehl, dans une habitation qui a bénéficié

De gauche à droite, Reshat Krasniqi, Viola Stillhard Krasniqi.

Un engagement bénévole pour sauver des vies

dans la dernière édition de ces informations, douze personnes ont suivi avec succès le cours menant à la certification BLS-AED, reconnue par le Swiss Resuscitation Council: cet organisme a pour but central d'améliorer la qualité et la rapidité de la chaine de sauvetage en Suisse, dans le domaine de la réanimation cardio-pulmonaire en particulier.

de leur professionnalisme à tous

Le Conseil municipal tient à remercier publiquement ces | cm

Ainsi que nous le signalions douze personnes pour leur engagement bénévole dans le but de sauver des vies.

Il remercie par ailleurs le ceff Santé-Social, l'Hôpital du Jura bernois et l'administration communale pour l'organisation et la conduite de cette formation, qui s'est déroulée sur deux jeudis soir de mai.

On signalera encore que les frais de ce cours ont été pris en charge intégralement par la Municipalité.



Travaux pratiques durant le cours des 16 et 23 mai à Courtelary

Une visite et une fierté reconnaissante

Benjamin Rindlisbacher, maire. les conseillers municipaux Roberto Previtali et Ronald Ermatinger, ainsi que le secrétaire municipal Vincent Fleury, participeront tous à la visite publique de l'ancienne usine Langel, le 22 août prochain à l'enseigne de Fachwerk, venir pour voir. Ce programme est organisé par le Service cantonal des monuments historiques pour honorer ses lauréats 2019.

N'ayant malheureusement pas pu assister à la remise du prix décerné par le SMH à Liliane Wernli Langel le 16 mai

dernier, la Municipalité se réjouit de participer à cette visite exceptionnelle, pour manifester une nouvelle fois sa gratitude envers la récipiendaire. Grâce à l'engagement énorme de M^{me} Wernli-Langel, Courtelary peut être fier de ce véritable bijou que constitue l'ancienne fabrique d'étampes et de colonnes. Construite en 1917 et exploitée jusqu'en 1997, cette entreprise est demeurée en l'état et permet de découvrir le quotidien exact du personnel qui la faisait vivre au siècle passé. | cm

Délégations

Roberto Previtali représentera les autorités municipales à l'assemblée générale de la Société des forces électriques de La Goule, le 6 juin au Centre Camille Bloch.

Johnny Stauffer participera pour sa part à la fête organisée par le FC Courtelary, le 21 juin. Benjamin Rindlisbacher,

maire, prendra part à la première assemblée générale de Jura bernois.Bienne (Jb.B), le 19 juin à La Neuveville; cette assemblée sera précédée de la dissolution de la CJMB (Conférence de maires du Jura bernois et de Bienne).

Aux promotions civiques régionales, qui se dérouleront le 11 novembre prochain à Villeret, le maire, Benjamin Rindlisbacher, et le conseiller municipal Roberto Previtali représenteront la commune.

VILLERET

Des œuvres en quilling à découvrir

Le public est invité le jeudi 6 juin de 19h à 21h à la bibliothèque communale pour le vernissage de l'exposition des œuvres de quilling de l'Imérienne Barbara Dobbs.

L'artiste présentera ses créations personnalisées sous cadre, sur toile ou sur carte de vœux faites entièrement de bandes de papier roulées.

Le quilling est un art qui existe depuis la Renaissance dans l'oubli, il connaît un regain d'intérêt au 20° siècle aux Etats-Unis. C'est en 2005, alors

qu'elle habite en Angleterre, que Barbara découvre cette technique par le biais d'une amie. Conquise, elle y consacre ses loisirs et réalise des œuvres de plus en plus complexes. Elle sera aussi présente à la bibliothèque le dimanche 16 juin pour faire des démonstrations de sa manière de travailler. L'exposition sera ouverte jusqu'au 4 iuillet durant les heures d'ouvertures de la bibliothèque, le à 18h et le jeudi de 18h 15 à 19 h 15 ainsi que le dimanche 16 juin toute la journée.



Barbara Dobbs et l'une de ses œuvres en quilling

Réclame



COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Combe-Grède

Le Conseil municipal informe les randonneurs que le sentier de la Combe-Grède est ouvert à partir du samedi 1er juin 2019. Les bénévoles et amis du sentier ont remis les barrières et ont travaillé d'arrache-pied afin de rendre praticable ce sentier emblématique de la région. Toutefois, durant la semaine du 17 au 21 juin, une entreprise spécialisée et une délégation de la protection civile s'occuperont de réparer les dégâts occasionnés par l'orage du 4 juin 2018. Le Conseil municipal profite de remercier sincèrement toutes les personnes s'engageant et mettant tout en œuvre pour offrir des conditions de randonnée idéales aux promeneurs toujours plus nombreux à fréquenter ce chemin de randonnée de montagne. | cm

Révision des comptes

La commission de vérification des comptes a adressé son rapport de révision des comptes 2018 au Conseil municipal. Les comptes sont conformes et respectent les prescriptions légales. Les réviseurs remercient également Barbara Hertig, administratrice des finances, pour la bonne tenue de la comptabilité, sa grande disponibilité et son entière collaboration lors des travaux de révision. | cm

Assemblée communale

Nous vous rappelons l'assemblée communale du lundi 3 juin prochain à 19h30 qui mentionne, dans son ordre du jour, l'approbation des comptes communaux 2018, le cautionnement d'un prêt NPR de maximum 600 000 francs en faveur de Villeret Energie SA, la présentation du décompte des travaux réalisés à la route des Raimbœufs, une information à propos des travaux à l'école et une autre information en rapport avec l'éclairage public.

Délégations

John Vuitel représentera la commune à l'assemblée Saint-Imier – Mont-Soleil SA, le mercredi 12 juin à Mont-Soleil. | cm

établi. les dernières adjudica-

tions seront faites d'ici à fin

juin. Pour rappel, c'est lors du

scrutin populaire du 23 sep-

tembre 2018 que les citoyens

ont accepté la rénovation totale

de l'école de Villeret. Ceci afin d'offrir aux enseignants

et aux élèves, un outil de tra-

vail agréable, moderne et qui

répond surtout aux normes en

vigueur quant à la sécurité des

Pour les élèves, des classes

provisoires vont être instal-

lées aux abords de l'école de

Courtelary durant la semaine

du 17 au 21 juin. Trois salles y

seront aménagées. Les élèves

de 3H et 4H seront quant à

eux hébergés dans une classe

du collège de Courtelary. Les

élèves de 9H suivront les cours

d'économie familiale à Saint-

Imier. Pour les options facul-

usagers.

Comptes municipaux 2018: message du Conseil municipal de Villeret

Villeret a approuvé, dans sa séance ordinaire du 13 mai, les comptes communaux 2018.

Ceux-ci présentent un excédent de revenus de quelque 41 600 fr. pour le compte de résultat général alors que le budget 2018 prévoyait un excédent de charges de quelque 112700 fr. C'est donc avec une différence positive de l'ordre de 154000 fr. par rapport au budget 2018 que les comptes communaux sont bouclés, une nouvelle réjouissante pour les finances communales

Le compte de résultat global, comprenant le compte général financé par les impôts et les trois financements spéciaux financés par les taxes, enregistre un excédent de charges de 4800 fr.

Au niveau de la fortune et après transfert de l'excédent de revenu 2018. l'excédent du bilan au 31 décembre 2018 s'élève à 1 144 000 fr.

Au sujet des comptes de résultats, l'exécutif se déclare satisfait de la santé financière et apporte quelques commentaires sur certains chapitres de la comptabilité communale:

Le chapitre «administration générale» enregistre un excédent de charges de 355800 fr. (budget 395000 fr.). La diminution de quelque 40 000 fr. est due principalement à une sensible augmentation des recettes d'émoluments et taxes.

Le chapitre « ordre et sécurité publics, défense» enregistre un excédent de charges de 30800 fr. (budget 42300 fr.). L'économie de quelque 11 000 fr. provient essentiellement de la diminution de notre participation versée au canton pour le cadastre.

Le chapitre «formation» enregistre un excédent de charges de 558900 fr. (budget 611 000 fr.). L'économie d'environ 52000 fr. découle principalement de charges moins élevées du syndicat scolaire (94000 fr.) ainsi que d'une dimi-

Qualité de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par le laboratoire cantonal, suite au prélèvement effectué le générale du Funiculaire de 6 mai à la fontaine située près de l'immeuble de la rue Principale 1, était en règle au regard des critères mentionnés. | cm

Collège de Villeret La rénovation démarre. Le tatives de l'économie familiale, 8 juillet les premiers travaux les leçons seront données à la vont débuter dans le collège de paroisse de Villeret. Certaines Villeret. Ce projet conséquent leçons de gymnastique seront avance bien selon le calendrier assurées à la halle de gymnas-

tique de Villeret. L'horaire de chaque classe sera distribué en temps voulu, avant les vacances d'été.

La commission d'école garantit la prise en charge de tous les élèves avec les bus de l'école. Les horaires de départ et d'arrivée des bus ne seront pas différents des années précédentes. Aux alentours de l'école de Villeret, un conteneur sera déposé pour y stocker du matériel scolaire. Le déménagement des bancs et des chaises est prévu les 26, 27 et 28 juin.

Le Conseil municipal est satisfait de la collaboration entre la direction de l'école, les enseignants et la commission d'école. Un bulletin d'information paraîtra régulièrement pour présenter l'avancée des travaux à la population. | cm

Le Conseil municipal de nution de la participation du canton aux frais de traitements (31,000 fr.)

> Le chapitre «santé» enregistre un excédent de revenus de 2400 fr. et ceci notamment grâce à une recette de plus de 5500 fr. reçue de la Clientis CEC, dont la commune municipale est actionnaire, au titre de participation à son bénéfice

> Le chapitre « sécurité sociale » enregistre un excédent de charges de 720100 fr. (budget 732 700 fr.). L'économie de quelque 12000 fr. provient des décomptes liés à la répartition des charges cantonales en matière de prévoyance sociale, aux prestations complémentaires et à la contribution à l'agence régionale AVS de Saint-Imier.

> Le chapitre «transports et télécommunications » enregistre un excédent de charges de 492 100 fr. (budget 430 500 fr.). Les dépenses supplémentaires de 61 000 fr. proviennent de plusieurs facteurs en relation avec les routes. Du personnel auxiliaire a été engagé durant quatre mois pour cause d'absence d'un collaborateur de la voirie d'avril à juillet 2018. Un montant extraordinaire de 85 000 fr. a été dépensé suite aux catastrophes naturelles qui se sont abattues sur la commune en 2018. Le 5 janvier, la tempête Eleanor a traversé la Combe-Grède en arrachant de nombreux arbres obstruant le sentier de la Combe-Grède et détruisant deux passerelles. Le 4 juin, le violent orage sur la Combe-Grède a notamment emporté de grandes quantités de matériel occasionnant un grand volume d'eau et de charriage de matériel à travers le village. Fort heureusement, il n'a y pas eu de grands dégâts matériels dans les habi

tations privées, toutefois le Conseil municipal est conscient qu'une grande catastrophe a été évitée de justesse. C'est notamment pour ces raisons, que l'exécutif a accéléré le projet de revitalisation du ruisseau du Bez. A relever que les subventions cantonales accordées par la division forestière et l'Office des Ponts et chaussées se sont élevées à près de 32000 fr.

Le chapitre «FS alimentation en eau » enregistre un excédent de charges de 8700 fr. (budget zéro). Ce résultat déficitaire s'explique en grande partie par une charge extraordinaire liée au remplacement du système de relevé à distance des compteurs d'eau. Pour information, la vente d'eau propre ainsi que les émoluments de base ont généré des revenus de 186700 fr. Les taxes uniques de raccordement, quant à elles. sont virées directement dans le financement spécial et par conséquent ne modifient pas le résultat du service.

Le chapitre «FS traitement des eaux usées» enregistre un excédent de charges de 37300 fr. (budget zéro). Ce résultat déficitaire s'explique par la décision de l'assemblée municipale, sur proposition de l'exécutif, de diminuer le prix du m³ des eaux usées de 3 fr. 50 à 2 fr. 35 (-33 %). Pour information, les taxes variables ainsi que les émoluments de base ont généré des revenus de 200900 fr. Les taxes uniques de raccordement, quant à elles, sont virées directement dans le financement spécial et par conséquent ne modifient pas le résultat du service.

Le chapitre «FS gestion des déchets» enregistre un excédent de charges de 300 fr. (budget 900 fr.). Ce léger résultat déficitaire s'explique par l'achat d'un stock de sacs poubelles non prévu au budget.

Le chapitre «économie publique» enregistre un excédent de revenus de 25500 fr. (budget 23300 fr.). Les revenus de ce chapitre sont constitués des taxes de séjour (10700 fr.) et de la concession de La Goule (38300 fr.).

Le chapitre «impôts» enregistre un total de revenus de 2642000 fr. (budget 2575000 fr.). Dans le détail, les impôts représentent: pour les personnes physigues 1635000 fr. (budget 1524000 fr.)/pour les personnes morales 536 000 fr. (budget 551 000 fr.)/pour la taxe immobilière 203 000 fr. (budget 200 000 fr.)/pour les impôts des frontaliers 268 000 fr. (budget 300,000 fr.).

Le chapitre « péréquation financière LPFC» enregistre un excédent de charges de 123500 fr. (budget 84800 fr.). Les dépenses supplémentaires de quelque 38000 fr. sont à mettre en relation avec l'augmentation du rendement des impôts.

Le chapitre «intérêts» enregistre un excédent de charges de 13000 fr. (budget 67900 fr.). L'économie de 55000 fr. provient essentiellement des meilleures conditions d'intérêt obtenues lors du renouvellement de nos dettes à long terme de 3000000 de francs.

Le chapitre «rendement des immeubles PF» enregistre un excédent de revenus de 121 000 fr. (budget 118 800 fr.). Pour information, les revenus bruts des immeubles locatifs s'élèvent à 234000 fr. et les revenus liés à la location des terrains et droits de superficie à 58000 fr.

Le chapitre «amortissements PA existant/réserve d'amortissements» enregistre des charges de 329 100 fr. (budget 305200 fr.). Ce montant se compose de 305200 fr. d'amortissements relatifs au patrimoine PA existant lors de l'entrée en vigueur du MCH2 (à amortir en 8 ans dès 2016) et 23900 fr. au titre de réserve d'amortissements supplémen-

Au sujet des investissements, l'exécutif apporte quelques commentaires:

Le compte des «investissements» enregistre des dépenses de 897 000 fr., des recettes de 177000 fr., soit des charges nettes de 720000 fr.

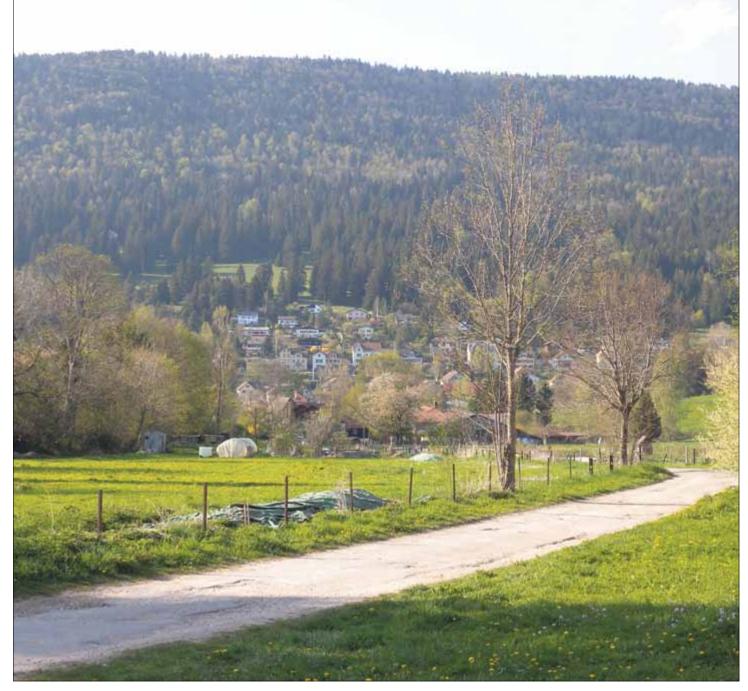
Les principales dépenses ont été engagées pour: les routes pour 257 000 fr./l'alimentation en eau pour 170000 fr./le traitement des eaux usées pour 172 000 fr.

Ces comptes ont été contrôlés par la commission de vérification en date des 16 et 17 mai dans les locaux de l'administration communale.

L'exécutif remercie vivement Barbara Hertig pour la bonne tenue des comptes communaux ainsi que la commission de vérification des comptes pour ses remarques constructives et son contrôle minutieux des deniers publics.

Le Conseil municipal engage vivement les citoyennes et citoyens à accepter les comptes 2018 de la commune de Villeret qui enregistrent un bénéfice de 41 663 fr. pour le compte général et un déficit de 4810 fr. pour le compte alobal.

L'exécutif donne rendez-vous aux citoyennes et citoyens de Villeret le 3 juin à 19h30 à la salle des assemblées pour la passation et l'approbation des comptes communaux 2018.





Gl Import est composée d'un Garage et d'une Carrosserie, dirigée par Etienne Geiser, ayant l'objectif de proposer et de conseiller les clients privés et professionnels sur les meilleures solutions de la branche automobile.



Gl import travaille en étroite collaboration avec les principaux importateurs de Suisse afin de garantir un excellent rapport qualité prix et la distribution de toutes les marques du marché.

Gl Import, c'est une équipe de 16 personnes réparties entre la Carrosserie à Sonvilier et le Garage à Saint-imier. Cette équipe formée est en mesure de vous offrir un travail de qualité avec une disponibilité de premier plan.

Votre mobilité est assurée chez Gl Import! Véhicule de remplacement et assurance de mobilité font partie de nos standards lors des réparations et entretiens. Il est important de noter que chaque prestation est garantie.

Gl import est un acteur proche de l'innovation, en effet, les nouvelles technologies, électriques et hybrides y sont vendues et réparées!

Le véhicule d'occasion n'est pas en reste, il est vendu et entretenu au même titre qu'un véhicule neuf!

GI Import offre les meilleures solutions de financement pour toutes prestations (full leasing, flotte entreprise, leasing neuf et occasion, financement, crédit de réparation).



Gl import, c'est aussi une station de carburant de marque premium Shell, une piste de lavage à rouleau anti-rayures ainsi que deux pistes de lavage à jet modernes et écologiques.

Gl Import, c'est tout simplement le partenaire idéal pour vos besoins véhiculistiques et industriels!

GL Import S.A. Rue Baptiste-Savoye 16, Saint-Imier, Tél. 032 843 00 00, www.glimport.ch

Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil:

Alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire offre un accès privilégié à Mont-Soleil

et à son offre en activités de tourisme et de loisirs. Perché à 1173 m d'altitude sur les hauteurs

de Saint-Imier, Mont-Soleil ravira les sportifs, gourmands, curieux et autres amis de la nature.

votre porte d'entrée vers le soleil!



Découvrez nos produits de saison adaptés au besoin de la peau avec des ingrédients sains, naturels bio. Pour la belle saison, nous vous proposons des cosmétiques visage et corps avec du Monoï de Tahiti



Mer-Ven: 9h30-12h et 14h-18h Sam: 9h30-12h Francillon 2, Saint-Imier www.sensha-cosmetics.com



Grâce à notre réseau fibre optique vous pouvez bénéficier d'une vitesse internet ultrarapide de 600 Mbits!

Disponible pour tous les habitants de Saint-Imier.











Radio, TV. Internet, Téléphone



Mettez votre énergie dans votre

vélo, votre vélo vous la rendra!

Grace à l'assistance au pédalage,

les 3 pistes balisées qui s'offrent à

vous sont du plaisir à l'état pur. Vous

pouvez aussi louer un siège enfant

Le Velectro

ou une remorque.

Le Segway



La Trott'energy

Seul ou en groupe, offrezvous une virée nature et originale avec les trottinettes: trois pistes à choix. Ces trajets partent de la station supérieure et se terminent à la station inférieure où vous pourrez rendre les engins.

Et encore

Piste de départ de parapente, Restaurant le Manoir, ballades, Sentier des Monts de l'Espace découverte énergie, ...

> Renseignements et réservations:

info@funisolaire.ch 032 941 25 53 www.funisolaire.ch







Magasin de vélos Rue de la Suze 8 I Saint-Imier 032 941 28 20 I info@velonello.ch I www.velonello.ch

Horaires jusqu'au 30 septembre

Lundi et mardi matin fermé | 13h30-18h30 8h-12h | 13h30-18h30 Mercredi Jeudi et vendredi 8h-12h | 13h30-18h30 8h-12h | 13h30-15h Samedi Dimanche









Vuilleumier Roland sa Electroménager - Sanitaire - Chauffage Ferblanterie - Couverture - Dépannage

032 944 15 35 Expo électroménager - sanitaire 079 240 70 27 **Rue Francillon 24** 2610 Saint-Imier 2608 Courtelary www.rolandvuilleumiersa.ch 078 922 44 71

Retrouvez la liste complète des commerçants du CIDE sur le site

www.le-cide.ch



DOMITEC HUG

Depuis avril 2017 un magasin a ouvert à Saint-Imier, rue Francillon 30. Cyril Hug vous accueille pour tous conseils en moyens auxiliaires sur place ou à votre domicile.

Qu'est-ce qu'un moyen auxiliaire?

Les moyens auxiliaires sont des articles permettant d'augmenter l'autonomie, le confort et la sécurité des personnes à mobilité réduite, occasionnelle ou permanente.

Vous trouverez chez Domitec de nombreux produits en vente ou location pour:

- L'aide à la mobilité (cannes, rollators, fauteuils roulant, scooters, lifts d'escaliers, etc.),
- L'aide pour soins à domicile et transferts (soulève personne, verticalisateurs, barres de soutien, etc.),
- L'aide à la toilette (rehausseurs WC, sièges de douche, barres de maintien, matériaux antiglisse, etc.),
- L'aide au positionnement (matelas, coussins, fauteuils relax, etc.),
- Amélioration de la qualité de vie (matériel d'incontinence, lits électriques, préventions des escarres, etc.).

Nous travaillons en collaboration avec plusieurs organismes tels que les soins à domicile, physiothérapeutes, ergothérapeutes, médecins, AVS/AI, etc. Nous mettons un point d'honneur à trouver les solutions les plus adéquates en fonction des moyens de chacun.

N'hésitez pas à nous téléphoner au 032 941 10 11 ou à nous rendre visite. Vous pouvez trouver nos articles en ligne sur www.domitec.ch.

> Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir vous aider.







Rénovation ou construction plus qu'accessible! Nous sommes votre fournisseur idéal!

Carrelage défiant toutes concurrences Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages des solutions adaptées à vos budgets.
- Notre exposition permanente de Saint-Imier à 2 pas de chez vous, ouverte du lundi matin au samedi midi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à
- Douche à l'italienne et colonne de douche, tout le monde en veut et vous pourrez les voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous présenter.
- N'oubliez jamais le carrelage dans des prix défiant toutes concurrences et qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.
- Et la couleur des meubles de bains, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend?
- Tous nos fabricants suisses, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais, que de la qualité!
- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous garantir un service après-vente irréprochable, même à long terme.





Verres et monture R&B simples foyer dès CHF 283.-Verres et monture R&B progressifs dès CHF 499.-



visiblement plus proche

Rue Francillon 28 • 2610 Saint-Imier Tél. 032 941 23 43 www.jobinoptique.ch



Exposition permanente

FCM Sarl • Rue Paul Charmillat 72 • 2610 Saint-Imier • 1 032 941 48 16 • F 032 941 50 55 • info@fcmsarl.ch



- Achat et vente de véhicules au meilleur prix
- Entretien et réparation toutes marques
- Géométrie
- Carrosserie, traitement à la céramique
- Chiptuning et reprogrammation
- Pneus, jantes et accessoires Nettoyage véhicule





Renseignements et réservations T +41(0)32 941 25 53 www.funisolaire.ch





La meilleure adresse pour tous les sportifs

Offres avant l'été!

sur la marque

20% sur les maillots à 50% de bain

Mammut sur les sacs à dos

50% et souliers de marche (fin de série)

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07



LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier

Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel: info@evro.ch

brother

PARTNER



LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL





Récupérer de l'argent à l'achat d'une imprimante professionnelle haut de gamme

FAIRE DU NEUF

AVEC DE L'ANCIEN.

En plus avec un bel avantage!

Vous souhaitez acheter une nouvelle imprimante ultramoderne et vous possédez encore un ancien appareil Brother de plus de 6 mois?

Alors bénéficiez d'une prime de fidélité.

- 25 MODÈLES EN PROMOTION -

N'hésitez pas à nous appeler afin de recevoir le conseil du professionnel!

Programme de fidélité Brother jusqu'au 31 mars 2020

EVRO photocopies SA - Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel: info@evro.ch



HAUT-VALLON 13 Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 31 mai 2019 N° 21

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS





Une vue plongeante sur Saint-Imier que l'on ne se lasse pas d'admirer

Réorganisation des soins hospitaliers dans le Jura bernois

L'Exécutif imérien salue la solution proposée

Saint-Imier est en total accord avec le conseil d'administration de l'Hôpital du Jura bernois (HJB). Il est convaincu que la proposition du groupe d'experts de transformer le site de Moutier en hôpital intégré est la bonne solution pour l'HJB dans son ensemble.

Depuis plusieurs années, l'Hôpital du Jura bernois poursuit une croissance constante en étoffant son offre sanitaire de pointe. Grâce à son dynamisme et à la confiance de la population, l'institution n'a ainsi cessé d'innover et de développer ses prestations. En perpétuelle mutation, le monde hospitalier nécessite cependant une remise en cause permanente ainsi qu'une capacité d'adaptation régulière de ses structures et de son organisa-

Le développement appuyé de la médecine ambulatoire, la pression sur les coûts, la création d'un centre unique d'urgences à Delémont, le proiet de nouvel hôpital à Bienne. l'intégration du réseau de santé mentale avec les soins somatiques, la future répartition des missions entre les sites hospitaliers neuchâtelois ou encore la forte concurrence entre les établissements nécessitent d'avoir une vision et un positionnement forts, tant pour les dirigeants de l'HJB que pour

Réclame

Le Conseil municipal de les autorités politiques. La proposition faite par un groupe d'experts de transformer le site de Moutier en hôpital intégré a rencontré un soutien marqué de la part des conseils d'administration de l'HJB et de l'Hôpital du Jura ainsi que du Gouvernement jurassien. Après une analyse approfondie et des discussions avec les représentants de l'HJB, le Conseil municipal de Saint-Imier est convaincu que la solution proposée par le groupe de travail va dans la bonne direction. Il est persuadé qu'elle permettra de maintenir un système sanitaire de proximité, adapté aux besoins de notre région, tout en ouvrant la porte à une planification intercantonale concertée, ce qu'il salue avec enthousiasme.

Appel au dialogue avec les Hôpitaux neuchâtelois

En matière de soins de santé mentale, la solution intégrée envisagée offre l'avantage d'une planification régionale forte. Elle permettra d'offrir des soins de qualité adaptés à notre époque, tant aux populations du Jura bernois et du Jura qu'à celle francophone de Bienne et environs.

Pour le site de Saint-Imier, le Conseil municipal appelle de ses vœux un dialogue similaire avec les instances dirigeantes des Hôpitaux neuchâtelois et plus particulièrement avec celles du site de La Chaux-de-

Le Jura bernois est la seule région administratrice francophone du canton de Berne. Pour sa population, il est par conséquent essentiel de maintenir des prestations de soins de proximité. Ces dernières doivent être adaptées aux besoins de la minorité linguistique. En outre, la refonte envisagée de la psychiatrie francophone prend également en compte les besoins des Romandes et Romands de Bienne, de même que ceux de l'ensemble du canton de Berne, comme cela est déjà le cas depuis 120 ans.

Le Conseil municipal est conscient que cette adaptation passera par des sacrifices du côté de Saint-Imier, avec notamment la fermeture du secteur hospitalier du Pôle santé mentale. Compte tenu du projet de réorganisation pragmatique et des développements qui seront réalisés ces prochaines années, il est cependant confiant pour l'avenir de l'HJB. L'Exécutif continuera à s'engager fermement et avec conviction à soutenir les stratégies qui serviront une médecine de proximité adaptée à notre région francophone. Il accorde en outre sa pleine confiance à la Direction

Rencontre entre les autorités de Bienne et Saint-Imier

Pour renforcer les liens entre les deux villes

Les Conseils municipaux de Bienne et Saint-Imier veulent renforcer les collaborations entre les deux villes, notamment dans le domaine économique, et mieux coordonner leurs positions dans les dossiers importants pour l'ensemble de la région Bienne-Jura bernois, à l'instar de la formation. Ils ont manifesté cette intention lors d'une rencontre survenue mercredi 22 mai à Bienne, la première de ce genre.

Tant du côté de Bienne que de celui de Saint-Imier, les rencontres avec d'autres Exécutifs sont courantes pour le Conseil municipal. Mais jamais encore les conseils des deux cités ne s'étaient officiellement rencontrés pour échanger sur des dossiers communs ou évoquer des possibles collaborations. C'est désormais chose faite, à l'initiative du Conseil municipal

Au cours de cette séance

politiques des deux villes ont abordé différents thèmes et dossiers, à commencer par celui du développement économique de la région. Avec la construction du nouveau bâtiment du Parc Suisse d'innovation à Bienne, dont la pose de la première pierre est survenue le 6 mai dernier par la main du conseiller fédéral Guy Parmelin, c'est en effet toute la région qui pourra bénéficier de projets de recherche et de partenariats avec des entreprises, y compris le site de Saint-Imier.

A l'ordre du jour de la rencontre figurait également la question des sites de formation dans le Jura bernois et à Bienne. Les deux Exécutifs ont convenu que les positions des différentes communes concernées devaient être mieux coordonnées afin de renforcer l'ensemble de la région et développer une vision commune en la matière.

Sur le plan culturel, les deux de travail, les représentants cités se sont félicitées de la

qualité et de l'intensité des activités à Saint-Imier et à Bienne, grâce notamment au bon fonctionnement de la LEAC, la Loi sur l'encouragement des activités culturelles. Les Conseils municipaux ont également rappelé leurs attentes envers le Canton de Berne afin qu'il améliore en permanence ses prestations et services en français, garants d'un véritable bilinguisme.

Nonagénaire

Le 27 mai dernier, le vice-maire Marcel Gilomen et le chancelier Beat Grossenbacher se sont rendus à l'Ancienne Route de Villeret 36a pour célébrer le 90e anniversaire de Marie-Thérèse Linder. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

« Ça me dit marche! » le 8 juin prochain

Balade au cœur de la nature imérienne



Michel Meyer emmènera les promeneurs sous la dalle de Champ-Meusel

Le Service cantonal du sport et la Municipalité de Saint-Imier convient la population à une balade le samedi 8 juin prochain en matinée. L'occasion, sous la conduite experte de Michel Meyer, d'effectuer une activité physique et de (re)découvrir des endroits magnifiques.

Responsable pour Berne Rando du district de randonnée pédestre Saint-Imier nord, Michel Meyer est un fin connaisseur des chemins et sentiers de la région. Pour la deuxième année consécutive, il a concocté un parcours de 6 km 500 accessible à toutes

En deux petites heures, il emmènera les participants dans les environs du Creux de Champ-Meusel, avant de passer à proximité de la dalle du même nom et de poursuivre en direction du funiculaire. A cette saison, ces lieux proposent une ambiance lumineuse. Selon les endroits, ils offrent par ailleurs une vue imprenable sur Saint-

Rendez-vous à 9h45

L'activité « ça me dit marche! » s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent passer un moment actif en famille, entre amis ou pour eux-mêmes.

Elle est gratuite. Aucune inscription n'est nécessaire. L'équipement suivant est recommandé: bonnes chaussures, habits de sport (selon la météo), gourde et éventuellement bâtons de marche.

Les participants sont attendus devant le complexe des halles de gymnastique, rue de Beau-Site 1, le samedi 8 juin à 9h45. Le départ est fixé à 10h précises.

Pour en savoir plus sur ce programme, c'est par ici: www. sport.sites.be.ch/sport_sites/fr/ index/kinder_jugendliche/kinder_jugendliche/programme/ ca-me-dit-marche.html. | cm



14 HAUT-VALLON Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 31 mai 2019 Nº 21

Publireportage

LA FOURCHAUX À SAINT-IMIER

Fête des voisins réussie autour du jardin partagé

Une trentaine d'adultes et ayant fait la surprise de venir une dizaine d'enfants ont vécu le 24 mai dernier une belle fête des voisins en plein air au jardin partagé de la Fourchaux. Les plantations et les échanges autour du copieux apéro se sont même déroulés en musique, une dame du quartier nous

avec son violon.

La soirée s'est poursuivie par le visionnement du film «Après demain» de Cyril Dion dans un garage adjacent. Faisant suite au documentaire « Demain », qui a fait naître l'idée de notre jardin communautaire, il revisitait les

divers projets présentés dans le premier film.

Nous nous réjouissons des échanges sympathiques et espérons, par nos plantations, offrir un cadre accueillant autour des tables et des bancs généreusement mis à disposition par la commune.



Sandrine et Jessica ouvrent leur salon aujourd'hui

C'est aujourd'hui vendredi 31 mai que Sandrine Zaugg et Jessica Zaugg réouvrent à Saint-Imier le salon de coiffure qu'Anita et Roland Amez-Droz leur ont remis le 11 mai dernier. Rénové, mis à leur goût, ce commerce succède à celui que les deux sœurs et collègues ont exploité jusqu'à fin avril aux Breuleux.

Important: Anita, l'ancienne patronne, et Nathalie, sa plus fidèle employée, continuent de coiffer là à raison d'un iour par semaine, le mercredi pour la première, le vendredi pour la seconde.

Sandrine et Jessica proposent toute la coiffure hommes et dames, le maquillage, ainsi qu'une nouvelle offre: en collaboration avec une photographe, elles organisent des shootings pour les intéressés/ées, qu'elles coifferont et maquilleront bien évidemment.

Rue Dr-Schwab 8, le salon est ouvert du mardi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h à 13h.

Coiffure Sandrine & Jessica Rue Dr-Schwab 8 Saint-Imier 032 941 27 90 Sur rendez-vous



Derrière Roland Amez-Droz, de gauche à droite: Jessica, Sandrine, Nathalie et Anita

LA ROSERAIE

Merci



était en course d'école. Au programme de la journée, visite des l'absinthe. Cette sortie a été financée par les dons reçus en faveur caves Mauler à Môtiers dans le Val de Travers, visite guidée des du personnel. Nous vous disons un grand merci!

Le mardi 14 mai et le jeudi 23 mai, le personnel de La Roseraie mines d'Asphalte et pour clore cette journée, visite du musée de

SAINT-IMIER

Locaux à louer, vraiment?

A l'entrée ouest de notre localité, et en plus de l'anneau «d'or», se dresse fièrement un grand panneau, pas mal défraîchi ma foi, et qui stipule, entre autres, que des locaux sont à louer, disponibles dans notre Parc Technologique III, dès novembre 2015.

Commercialement parlant, et nous affublant du slogan «Saint-Imier Terre d'Energies», cette mention de novembre 2015 m'interpellait depuis pas mal de temps.

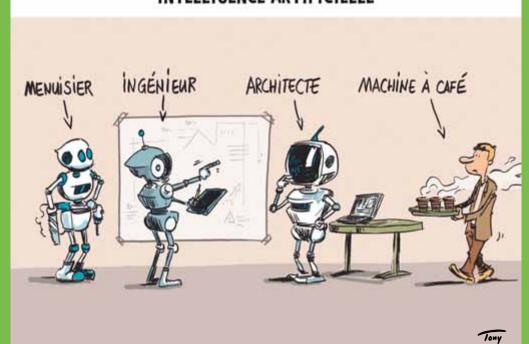
Aussi m'avait-il paru opportun de le signaler, oralement, à deux membres de nos autorités, soit au début de l'été 2018 et juste avant les élections communales de la même année. Résultat: aucun. Continuité du dégât d'image: certain. En effet, de deux choses l'une: soit tous les locaux du PT III sont loués, et il faut retirer le panneau, soit il y a encore une quelconque surface disponible et dans ce cas,

nous pourrions à tout le moins recouvrir, par un simple coup de pinceau, la mention «dès novembre 2015 ». Nous ne prêterions ainsi pour le moins plus à sourire et à ce qu'un éventuel intéressé potentiel se demande où il pourrait bien atterrir. Peutêtre bien également que notre cossu fonds de développement pourrait permettre, si besoin l'était, de prendre en charge un nouveau panneau adapté à la situation actuelle. A bon entendeur et avec mes respectueuses salutations. | Denis



le clin d'œil

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



COURRIER DE LECTEUR

Quatre passagers clandestins

Il y a quelques jours, Roland a pris sa voiture pour se rendre au travail.

Sur le chemin, une première alarme l'avertit que la batterie ne se recharge plus. Il arrive quand même sur son lieu de travail et y passe la journée. Le soir sur le chemin du retour, deuxième alarme, problème de frein et soudain, arrêt du

Roland décide de regarder sous le capot et là, surprise! Il découvre trois fouines installées au chaud dans le moteur. Les bestioles ont donc voyagé clandestinement sur plus de 40 kilomètres, peut-être même plusieurs jours? Finalement, en attendant le dépanneur, les trois mustélidés, en mal de grands espaces, sont partis dans la forêt entre Rapperswil et Büren.

Le lendemain, le garagiste a rappelé Roland car une 4e fouine vivante a été retrouvée dans le moteur et il a fallu en démonter une partie pour l'extraire de sa cachette.



La fouine bien installée sous l'isolation du moteur

TRAMELAN 15 Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 31 mai 2019 Nº 21

CIP TRAMELAN

Vernissage couronné de succès

Exposition collective du «Géta» du 24 mai au 12 juillet

Le vernissage de l'exposition collective du «Géta» du 24 mai a tenu ses promesses. Grâce à la ténacité de Raymond Salzmann, âme de la Décade de Péry depuis 1972, et sur l'initiative de Susy Jeanjaquet, aquarelliste de Marin, «Géta» a pris corps. Après la présentation de l'exposition par Mathieu Chaignat, responsable de la culture au CIP, Anne-Marie Kohler, exposante, a décrit les spécialités des douze exposants. Une fois le verre de l'amitié servi, la foule a parcouru les trois niveaux d'exposition pour contempler les travaux artistiques faisant voyager les admirateurs présents. | jclièvre

Retrouvez le journal de la semaine dernière **EN LIGNE**

bechtel-imprimerie.ch



Les exposants, de gauche à droite: Alexandra Schönenberger, Anne-Marie Kohler, Sylvie Ktemser, Susy Jeanjaquet, Yolande Favre, May Lachat, Raymond Salzmann, Cosette Gautier, Agnès Kucera, Rebecca Lena, Madeleine Deckert et Laure Salzmann

TRAMELAN AVIS OFFICIELS



40° Fête jurassienne de musique

La Fête jurassienne de musique réunira 1200 musiciens. Elle aura lieu les vendredi 14 iuin de 19h à 24h, samedi 15 juin de 11 h à minuit et dimanche 16 juin de 9h à 19h.

Cet événement impliquera les restrictions de circulation suivantes: interdiction de parcage samedi 15 juin de 18h à 22h et dimanche 16 juin de 13h30 à 17h, aux endroits suivants: Grand-Rue (de la Place du 16-Mars jusqu'au pont), rue de la Gare (de la Gare à l'intersection Denner), rue de la Promenade (sur toute sa longueur), rue Virgile-Rossel (de la Place du 16-Mars à la Place Méval).

Le tronçon de la Grand-Rue reliant la Place du 16-Mars au Pont de la Formation sera quant à lui fermé au trafic routier. Par conséquent, les accès aux biens-fonds privés de ce secteur ne seront pas accessibles avec un véhicule durant les tranches horaires susmentionnées. Nous vous remercions de votre compréhension et espérons que, malgré les quelques désagréments, vous pourrez participer à la fête.

le comité d'organisation

AU ROYAL À TAVANNES

www.fjm2019.ch

ALADDIN

EN SALLES



AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LE JEUNE AHMED VENDREDI 31 MAI, 18 H LUNDI 3 JUIN, 20 H

reprise.

ROCKETMAN VENDREDI 31 MAI, 20 H 30 VO SAMEDI 1^{ER} JUIN, 21 H

DIMANCHE 2 JUIN, 17 H de Dexter Fletcher, avec Taron Egerton, Jamie Bell. Rocketman est le

premier film sur la vie mouvementée et la carrière d'Elton John. Taron Egerton joue le rôle du jeune Elton, qui a débuté sa carrière à la Royal Academy of Music et est devenu mondialement connu. En français. Durée 2h01.

POKEMON DÉTECTIVE PIKACHU SAMEDI 1^{ER} JUIN, 15 H DIMANCHE 2 JUIN, 10 H

de Rob Letterman. L'histoire commence avec la disparition mystérieuse de Harry Goodman, un détective privé. Une séparation qui pousse alors son fils Tim, 21 ans, à tenter de découvrir ce qui s'est passé. En français. 6 ans (suag. 12). Durée 1 h 45.

MID90'S SAMEDI 1^{ER} JUIN, 18 H MARDI 4 JUIN, 20 H

de Jonah Hill, avec Sunny Suljic, Kathi Waterston, Lucas Hedges. Nous sommes au milieu des années 90; Stevie a 13 ans et vit à Los Angeles avec sa mère et son grand frère. Il est souvent livré à lui-même puisque ceux-ci n'ont pas beaucoup de temps pour lui. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 24.

VENISE N'EST PAS EN ITALIE DIMANCHE 2 JUIN, 14 H

de Yvan Calbérac, avec Benoît Poelvoorde, Valérie Bonneton. Quand Emile, 15 ans, est invité à Venise par la fille dont il est amoureux, il est aux anges. Malheureusement pour lui, ses parents, totalement inclassables, décident de l'accompagner avec la caravane dans laquelle la famille vit en attendant mieux. En français. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 35.

LEANING INTO THE WIND PENCHÉ DANS LE VENT DIMANCHE 2 JUIN, 20 H

de Thomas Riedelsheimer. Andy Goldsworthy est un artiste mondialement reconnu pour son travail éphémère et permanent avec la nature, le Land Art. En VO s.-t. 12 ans. Durée 1 h 37.

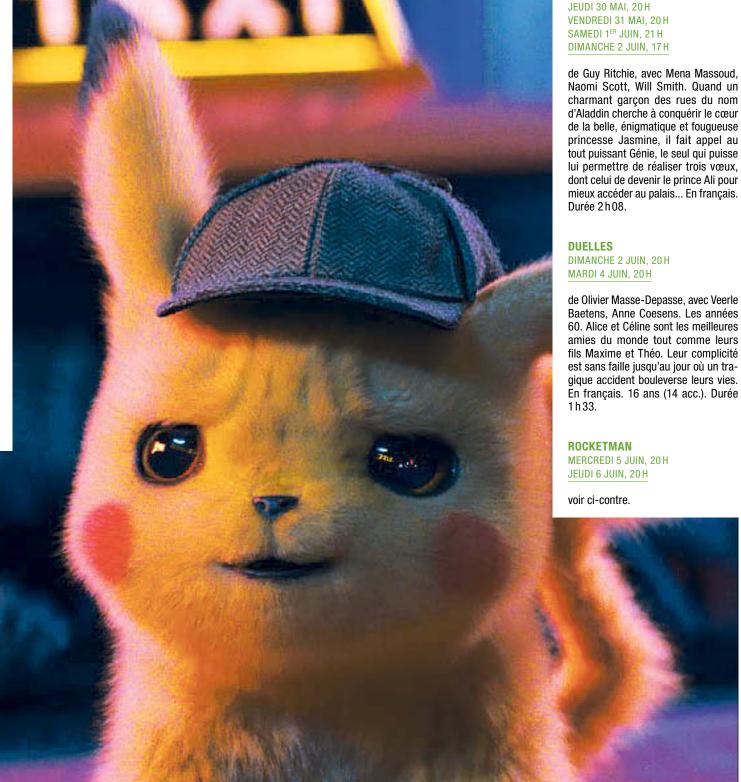
X-MEN-DARK PHOENIX MERCREDI 5 JUIN, 20 H JEUDI 6 JUIN, 21 H

de Simon Kinberg, avec James McAvoy, Jennifer Lawrence, Sophie Turner. Non seulement les X-Men doivent affronter leur adversaire le plus fort, mais ils sont également confrontés au fait que cet adversaire vient de leurs propres rangs. C'est Jean Grey qui a failli mourir lors d'une mission de sauvetage dans l'espace, mais qui a été frappé par une force cosmique. En français. Durée 1 h 54

ALEXIA, KEVIN ET ROMAIN JEUDI 6 JUIN, 19 H

POKEMON DÉTECTIVE PIKACHU

reprise.



16 DIVERS Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 31 mai 2019 N° 21

ASSOCIATION JURASSIENNE POUR LA COPARENTALITÉ

Un nouveau comité et de nombreux projets

L'Assemblée générale travail dans les prochains mois, - La promotion de la médiation annuelle de l'AJCP (Association Jurassienne pour la CoParentalité) s'est tenue ce 21 mai à Bassecourt. Le Comité de l'association a été particulièrement renforcé pour la période 2019-2022, en transition avec la petite équipe mixte qui œuvrait jusqu'alors. De nombreux parents séparés ont en effet contacté l'association ces derniers mois relativement au bienêtre des enfants de parents séparés, ou au contexte de la séparation. Les membres réunis ont défini plusieurs axes de

notamment:

- La promotion de la garde alternée pour les enfants selon la jurisprudence du Tribunal fédéral d'avril 2018, qui s'appuie sur les conclusions de recherches en sciences sociales et psychologie scientifique;
- La défense de l'égalité des droits des deux parents séparés dans les situations de la vie courante et vis-à-vis des institutions (école, crèche...);
- entre parents lors de séparations, et notamment conflictuelles:
- La reconnaissance et la lutte contre les violences domestiques conjugales, tant envers l'enfant, le père ou la mère:
- La refonte du site internet et la présence de l'association sur les réseaux sociaux.

La nouvelle équipe prépare également une table

ronde publique pour dresser un bilan de cinq ans de pratique de l'autorité parentale conjointe. Il s'agira, avec les institutions jurassiennes qui seront prochainement contactées, de mettre en perspective les changements intervenus depuis le 1er juillet 2014 dans le traitement des séparations parentales avec enfants, avec focalisation sur l'intérêt des enfants. Cet événement est prévu pour le printemps 2020.

le Comité de l'AJCP



Le nouveau Comité de l'AJCP 2019-2022, de gauche à droite : Didier Roches, Philippe Chételat, Patrice Baume, Bruno Cardona, et les deux vérificateurs des comptes (non membres du Comité) Roland Girard et Hans Wind, membres du Comité absents sur la photo: Janos Lang et Christophe Mertz

Présentation de l'AJCP

Association de promotion de l'égalité parentale

L'AJCP - Association Jurassienne pour la CoParentalité - est une association à but non lucratif, neutre du point de vue politique et confessionnel. Elle est active dans le Jura, le Jura bernois et à Bienne et est ouverte à toutes personnes physiques (femme ou homme) et morales intéressées à soutenir l'égalité parentale en général.

Elle est membre de la Coordination Romande des Organisations Paternelles (CROP) et des Associations Suisses pour la Coparentalité (GeCoBi).

Les buts de l'AJCP

L'AJCP œuvre pour que chaque enfant puisse bénéficier d'une relation équilibrée avec ses deux parents.

Elle promeut l'égalité et la co-responsabilité parentale dans l'intérêt de l'enfant, notamment lors de situations conflictuelles telles que divorce ou séparation, en contribuant entre autres à faire évoluer la législation et la pratique.

Elle œuvre à la prévention des conflits et de la violence familiale tant psychique que physique en promouvant la médiation.

Les moyens de l'AJCP

L'AJCP sensibilise les pères et mères, l'opinion publique ainsi que les autorités et les institutions sur les questions du partage de l'autorité parentale, du maintien des relations personnelles avec les enfants et la répartition des modalités matérielles.

Elle écoute chaque personne en situation difficile, elle accueille, informe, conseille et soutient les pères et les mères dans leurs choix et leurs

Elle entretient des relations constructives avec les autorités, les institutions, les associations et toutes personnes confrontées à ces problèmes. L'AJCP est représentée dans la Commission de l'Egalité entre femmes et hommes qui conseille et soutient le Bureau de l'égalité dans ses activités.

Président

Patrice Baume (Bassecourt)

Vice-Président, responsable de la communication et du site internet

Secrétaire

Christophe Mertz (Soulce)

Bruno Cardona (Delémont)

Caissier

Philippe Chételat (Courcelon)

Responsable des consultations et de la hotline

Didier Roches, membre sortant (Delémont)

Gestion des membres

Janos Lang (Bure)

Contact

078 733 77 25 (répondeur) info@ajcp.ch, www.ajcp.ch

VOGELWARTE

Ne déplacez pas les oisillons à terre!

Hors du nid mais pas abandonnés

Phénomène naturel et fréquent, grand nombre de jeunes oiseaux abandonnent le nid familial avant même de voler correctement. Une fois hors du nid, les parents savent encore les trouver pour les nourrir.

En principe, la Station ornithologique de Sempach recommande de laisser les jeunes oiseaux sur place. Dans la plupart des cas, vouloir aider les oisillons en les déplaçant ne fait que séparer des jeunes oiseaux en bonne santé de leurs parents. Il ne faut intervenir que lorsqu'un oisillon se trouve face à un danger imminent: si un jeune merle par exemple est posé sur la chaussée, on pourra le transporter, même à mains nues, dans le buisson le plus proche. Les parents continueront à le nourrir. Par contre, lorsqu'un jeune oiseau est blessé, ou si ses parents ne l'ont pas nourri pendant quelques heures, il vaut alors mieux l'amener au centre de soins le plus proche. La Station ornithologique communique volontiers les adresses utiles.

Président d'honneur acclamé

Chaque concert de printemps, la Filarmonica La Concordia de Bienne réserve à son nombreux public une surprise. Après une période hivernale de répétition et mise au point musicale, la soirée du 25 mai dernier était d'une grande qualité tant du point de vue musicale que de celui de la mise en scène. L'ouverture du concert avec Don Pasquale de Gaetano Donizetti sur un arrangement de Mortimer a pour un départ de concert aux multiples couleurs. L'interprétation de Viva Montagna, arrangé par Celestino Quaranta et exécuté par la famille De Cicco de Péry, a donné le ton d'une soirée riche en rebondissements.

Pour le morceau Gladiateur de H. Zimmer et L. Gerrard, les instrumentistes coiffés du casque romain et vêtus de la tenue de centurion ont interprété avec précision l'œuvre arrangée par E. Debs. Mais la grande surprise a été la nomination de Rémy Huguelet, ancien président ayant passé 47 ans dans les rangs de la société au titre suprême de «Président d'honneur». Rémy Huguelet a remercié la société de la confiance conditionné toute l'assistance témoignée à son encontre et c'est sous les applaudissements que sa nouvelle fonction a été scellée. Le prochain concert aura lieu lors de la braderie biennoise le 30 juin à la Place de la Fontaine à 15 h. | iclièvre



«Le Pérysien» Rémy Huguelet, président d'honneur



BIENNE-BOUJEAN

Une sérénade ce soir

membres passifs et amis, Les Branle-Glottes offrent une sérénade ce soir dès 18 h 30 à la buvette des jardins de Boujean. Dès 19 h 45, le traditionnel

remerciement aux velouté d'orties sera servi en ouverture du repas. Nous vous recommandons de vous inscrire pour le repas au 032 358 14 03 ou 079 676 51 13. Nous vous attendons nombreux! | jclièvre



Tenue de circonstance pour interpréter « Gladiateur »

Feuille d'Avis du District de Courtelary Vendredi 31 mai 2019 Nº 21

FOOTBALL CLUB COURTELARY 😂

Ils terminent la saison en ayant la tête haute

Face au 3^e du championnat (qui avait plutôt bien convenu au match aller), Courtelary n'a pas joué son dernier match de la saison face à un adversaire du même calibre. Pourtant, quel match: solide, compact, solidaire, simple! Si le FCC avait joué toute sa saison de cette manière, il ne serait certainement pas là au classement. Néanmoins, cette relégation n'est certainement pas si mau-

C'est un très bon clap de fin pour cette saison qui n'a pas été facile. Le FCTT allait tout faire pour terminer sur le podium. De son côté, Courtelary ne voulait pas quitter cette lique en rendant les armes. L'excellente ambiance et la convivialité qui ont régné entre les deux équipes après le match laisseront peut-être des regrets. Cette saison s'est terminée d'une belle manière.

Il s'agit maintenant de reconstruire la suite et des changements auront probablement lieu. Des joueurs vont arrêter le football, un duo d'entraineur arrivera et il faudra être prêts pour la reprise, fin juillet, à l'échelon inférieur. Des informations suivront, mais nous remercions déjà toutes les personnes qui sont venues nous voir et tous les sponsors qui nous ont soutenus.

Un week-end sportif

Le vendredi 21 juin, une soirée de soutien, conférence débat avec Christian Constantin et Yannik Paratte aura lieu. Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 5 juin. Le lendemain, le samedi 22 juin se tiendra le traditionnel tournoi à 6 où les inscriptions sont également prolongées jusqu'au 5 juin.

FC Tavannes/Tramelan – FCC _____ 2-2

FOOTBALL CLUB SONVILIER 🛇

Sensation à Delémont!

pour les seniors avec une et devra s'imposer le 9 juin défaite 4-3 à Court. Le match de vendredi s'annonçait donc difficile contre le leader SR Delémont qui n'avait encore égaré aucun point. Contre toute attente, dès le début du match, Sonvilier a dominé et ouvert la marque sur un penalty justifié à la 36^e minute de jeu. Après le thé, les locaux ont réagi et obtenu l'égalisation à l'heure de jeu mais les Potets, loin de se décourager, ont obtenu une victoire méritée en marquant le but victorieux à cinq minutes du terme. Le FC Saint-Imier II (Sonvilier) s'est imposé 3 à 1 contre JB 20h: Erguël Sonvilier – BBC Béroche

La semaine avait mal débuté la seconde équipe de Lusitanos contre le leader FC Helvetia NE pour conserver sa 2e place.

Sen. Court – Sonvilier	4-3
Sen. Delémont – Sonvilier	1-2
St-Imier II (Sonvi.) – Lusitanos II	3-1

Samedi 1^{er} juin JE 10h: Erg. Sonvilier III - St-Blaise I JE 10 h 30: VDR I - Erguël Sonvilier I JB 15 h 45: Litt. Colombier – Erg. Sonvi.

Sen. 20h: US Mtfaucon - Sonvilier

Mardi 4 juin

Mercredi 5 juin

COURSE À PIED 🥟

Le jaune leur va bien

En prévision des futures courses de trail/montagne, la relève est assurée dans le Jura bernois grâce aux performances de Sélina Roth (2003) de Sonvilier et de Mickael Marti (2004) de Sonceboz. Ils arborent fièrement le maillot jaune du BCN Tour 2019, qui distingue l'actuel 1er du classement général de chaque catégorie.

BCN Tour

Le BCN Tour est une compétition de course à pied organisée dans le canton de Neuchâtel sous la forme d'une course en six étapes se déroulant chaque mercredi. Les jeunes de moins de 16 ans courent sur des distances de deux à trois kilomètres entre 15h et 17h et les adultes entre dix et onze kilomètres à 19h 15. Les temps réalisés à chaque étape se cumulent pour un classement général. Le meilleur de ce dernier porte un maillot distinctif (jaune) à l'étape suivante.

Cette année, c'est Marin qui a ouvert les feux de cette compétition, puis Couvet, Les Pontsde-Martels, La Chaux-de-Fonds et Dombresson pour se terminer à Neuchâtel le 29 mai. Chaque étape comprenait environ 200 mètres de dénivellation et des parcours privilégiant le plus souvent les chemins forestiers. Il était possible aussi de ne participer qu'à une seule ou plusieurs étapes.

Elle n'a pas peur des montées

Selina est plutôt une spécialiste des longues distances et court ce BCN Tour en catégorie juniors filles (moins de vingt ans) en étant la plus jeune participante du grand parcours. Dans son palmarès, on peut mentionner qu'elle a participé en 2018 à Villeret-Chasseral-Villeret en terminant 5e femmes toutes catégorie d'âge, en 2h27' à seulement 4'15" de la gagnante.

Autre belle réussite, sa victoire en catégorie filles des moins de vinat ans à la course de la Tour de Moron (septembre) en 1 h 10'. Les montées font partie de son quotidien, puisqu'elle rentre régulièrement à vélo de Saint-Imier à son domicile sur la montagne de Sonvilier. C'est donc très émue qu'elle peut arborer, depuis la 3^e étape, ce fameux maillot jaune. Avant la dernière étape de Neuchâtel, elle pouvait compter sur une marge de 2'47" sur sa 1re poursuivante. Mais le parcours sur les hauts de Neuchâtel est un vrai «casse-pattes» avec un dénivelé d'environ 300 mètres.

En forme et bien préparé

Mickael, qui n'a pas encore quinze ans, peut participer à la catégorie cadets B sur le petit parcours à 17 h 20. Il a gagné les cinq premières étapes. Cette année, il a décidé de prendre le risque de participer également à la catégorie iunior (moins de vingt ans) sur le grand parcours. Lors de la 1^{re} étape à Marin, il a terminé 2e sur 68 à 30" du vainqueur de l'étape, qui a trois ans de plus que lui. Dès la 2e étape à Couvet, sur un parcours accidenté, il a pris le risque de suivre la tête de course et a terminé au 9e rang scratch sur 1392 concurrents. Depuis cette étape, il est devenu le nouveau maillot jaune en catégorie junior.

Il est donc actuellement double maillot jaune (cadets et junior), une première pour cette course qui existe depuis plus de trente ans. Mais la concurrence et bien plus rude que chez les cadets. Lors des étapes des Ponts-de-Martels, de La Chaux-de-Fonds et de Dombresson, Mickael a conservé son maillot, malgré s'être fait volé la politesse par son dauphin (Ratano Mirko 2001 de Colombier) à l'étape de La Chaux-de-Fonds pour 9" puis encore 41" à Dombres-



Sélina et Mickael

son. Jusqu'au 26 mai, Mickael conservait encore une petite avance de 31" à l'issue des 3h12' de course réalisée à ce iour.

Dans la foulée, il a également gagné, le 11 mai (1er sur 517 cadets B), la catégorie U16 du Grand-Prix de Berne, ceci sur un parcours de 4,7 kilomètres. Une course qu'il a terminée en 16'20", soit 30e scratch sur 8500 participants. Mickael a repris pas moins de 5' à son père et entraîneur, qui a de son côté terminé à la 741° place.

Le jeune sportif est aussi actuellement en tête du trophée jurassien suite à sa victoire à la Narcisse Run de Damvant et au Tour de Rebeuvelier. Il peut grandement remercier son préparateur physique, Stéphane Lauber de Laurfitness à Malleray, pour ses entraînements d'hiver, son masseur personnel (Fabrice) pour la récupération, ainsi que le groupe local (Courtelary) de Pro Juventute pour leur soutien durant l'année

Bravo!

Plus d'informations seront données sur ces six étapes qui se sont terminées le 29 mai à

Neuchâtel. Bravo à ces deux jeunes sportifs endurants qui préfèrent la longue distance au

| Alain Marti, entraîneur

FC ORVIN

Une belle troisième place finale

Pour le dernier match de la saison, le FC Orvin n'a laissé aucune chance au FC Etoile Bienne. Grâce à une équipe très bien organisée durant les 90 minutes et l'effectif pratiquement au complet, le FCO a maîtrisé le match du début à la fin en ne laissant que deux tirs cadrés à l'adversaire.

Grâce aux buts de Dylan, Ali et Kamal à deux reprises, le FCO s'est imposé 4 à 0. Le 2e tour se termine donc avec cinq victoires et deux défaites pour une 3e place au classement final, ce qui laisse présager une excellente saison 2019-2020. Rendez-vous au mois d'août pour la reprise!

FSG SAINT-IMIER GROUPEMENT ATHLÉTISME

Belle progression des athlètes

Les athlètes de la FSG Saint-Imier ont démarré la saison d'athlétisme 2019 avec brio, par la première manche de la CJAJB qui a eu lieu à Malleray le 4 mai, le meeting AJA à Delémont le 5 mai et le meeting AJA à Alle le 11 mai. Les entraîneurs félicitent tous les athlètes pour leurs magnifiques résultats et leur belle progression.

CJAJB

U12W: 1re Deborah Pasquier, 3º Amy-Lou Terraz, 6º Aline Dias. U14W: 3^e Elodie Rosselet. U16W: 2º Sara Drndar, 3º Kassandra Pasquier. Catégorie Open: 1re Mélissa Rosselet. U10M: 3e Léandro Dias. U14M: 1er Mathieu Chatelain, 3e Noa Bürki. U16M: 1er Raphaël Chatelain, 4e Joël Mayor.

Meeting AJA Delémont

U10W: Solène Mafille a terminé 12e au saut en longueur avec 2.69m, 4e au lancer de balle avec 14.11m et a couru le 50 mètres en 9"50. U12W: Deborah Pasquier a terminé 2e au saut en longueur avec 3.78m, 4° au lancer du poids avec 5.09, 9° au lancer de balle avec 20.05m et a couru le 60 mètres en 9"70. U14W: Elodie Rosselet a terminé 4e au lancer du poids avec 5.83m, 3e au lancer de balle avec 30.06m, 14° au saut en longueur avec 3.82m et a couru le 60 mètres en 9"30. U16W: Sara Drndar a terminé 3º au saut en hauteur avec 1.25m, 8° au lancer du poids avec 8.47m (record person-



Le groupement athlétisme, de gauche à droite de bas en haut : Solène Mafille, Aline Dias, Léandro Dias, Lou Pessotto, Amy-Lou Terraz, Emir Drndar, Yacine Gegik, Noa Bürki, Deborah Pasquier, Elodie Rosselet, Sara Drndar, Raphaël Chatelain, Mélissa Rosselet, Coralie Rohrer, Kassandra Pasquier, Mathieu Chatelain, Joël Mayor et Matthieu Salgat

avec 4.17m et a couru le 600m en 2 h 12'40. Kassandra Pasquier a terminé 5° au lancer du poids avec 8.87m (record personnel) et 5° au lancer du disque avec 24.64m. U18W: Mélissa Rosselet a terminé 1^{re} à la hauteur avec 1.40m. U12M: Emir Drndar a terminé 1er au lancer de balle avec 35.54m (record personnel), 2º au saut en longueur avec 4.34m (record personnel), 1er au lancer du poids avec 6.08m (record personnel) et a couru le 60 mètres en 8"90 (record personnel). U14M: Mathieu Chatelain a terminé 1er au lancer du poids avec 11.22m, 5e au saut en longueur avec 4.57m (record personnel) et a couru le 60 mètres en 8"30 (record personnel). U16M: Raphaël Chatelain a terminé 1er au saut en hauteur avec 1.53m (record personnel), 2e au lancer du poids avec 12.70m (record personnel), 2º au lancer du javelot avec 33.53m (record personnel) et a couru le 80 mètres en 11"10.

nel), 8e au saut en longueur

Meeting AJA Alle

U14M: Mathieu Chatelain a terminé 2^e au lancer du poids avec 9.46m, 3e au saut en longueur avec 4.74m (record personnel) et a couru le 60 mètres en 8"23 (record personnel). U16M: Raphaël Chatelain a terminé 1er au saut en hauteur avec 1.50m, 1er au lancer du poids avec 12.91m (record personnel), 1er au lancer du javelot avec 35.04 m (record personnel).

TIR EN CAMPAGNE ①

Les tireurs répondent en grossissant leurs effectifs



Les tireurs au pistolet de Crémines sous la surveillance du chef de stand Christophe Chaignat et du responsable du Tir en Campagne AJBST Maurice Rufener

Avec une augmentation de 108 participants, les tireurs du Jura bernois ont répondu de la plus belle manière pacifiste au résultat de la votation de la semaine dernière. Depuis 2009, le nombre de participants est passé de 1250 à 1502 cette année. L'augmentation est de plus de 16 % en dix ans, ce qui fait de ce sport l'un des plus populaires de Suisse. Le responsable du Tir en Campagne de l'AJBST, Maurice Rufener, qui en est à sa dernière édition, se réjouit de l'augmentation sensible de tireurs. En outre, il relève encore une fois les nombreuses années pas-

sées à sa tête sans le moindre accident ou pépin. Ceci grâce à la rigueur appliquée des différents responsables de stands et des moniteurs lors de l'utilisation des armes ainsi que la parfaite organisation des sociétés et membres dévoués à la cause du Tir. L'édition Tir en Campagne 2019 a été, une fois de plus, un vif succès dans notre région.

Maximum et prix Feller

au pistolet Déjà un habitué des premières places, Michel Faigaux de Malleray-Bévilard a survolé les débats sans coup férir avec le maximum de 180 points. Son dauphin est Patrick Weber de la société La Vignerole de Sonceboz avec 178 points. Tous les deux recevront le très convoité prix Feller.

13x68 à 300 mètres

Si les résultats à 300 mètres n'ont pas atteint les sommets, ce ne sont pas moins de treize tireurs qui ont obtenu le résultat de 68 points, ce qui les met tous à égalité. Par le jeu de l'âge, le champion AJBST 2019 est Yvan Voiblet de Péry-Reuchenette. Aucun prix Feller ne sera distribué cette

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER

Du 31 mai au 7 juin: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

TRAMELAN

Du vendredi 31 mai au 7 juin: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

Changement de service : le vendredi à 18 h 30. Cas particulier : changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 0900 900 024 www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 *032 941 37 37*

TRAMELAN

0900 93 55 55 En semaine: 18h-8h Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER

0800 225 500 Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD

VALLON DE SAINT-IMIER aide et maintien à domicile, soins en diabétologie

079 439 28 95 samaidd@bluewin.ch www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60

032 941 31 33 sasdoval@bluewin.ch www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53 Tél. national 0842 80 40 20 secretariat@sasdbasvallon.ch www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

TROUVÉ

Lunettes

médicales

Au bureau communal

Cet objet peut être récupéré au

bureau municipal de Cortébert

LOISIRS

TRAMELAN rue du Pont 20 Jeudi: 16h-18h Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h Jeudi: 13h30-18h Vendredi: 13h-22h

www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, **DOCUMENTATION ET ARCHIVES**

CEJARE

SAINT-IMIER rue du Midi 6

Sur rendez-vous, en principe: lundi et mercredi: 9h-17h 032 941 55 45 cejare@cejare.ch www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h 032 941 55 55 contact@m-ici.ch www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h,

accueil en cas de besoin/projets Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet) **Jeudi:** 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17 espacejeunesse@saint-imier.ch www.e-j-e.ch espacejeunesseerguel spacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

CORGÉMONT gare

Mardi 4 iuin: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune Samedi 8 iuin: 9h45-11h45

FRINVILLIER

Mardi 18 juin: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village Mardi 4 juin: 17h45-19h30

En cas de route fermée ou de travaux,

le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire Vendredi 21 iuin: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village Vendredi 21 juin: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune Mardi 25 juin: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 21 juin: 14h30-15h30

et appareils!

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège **Mardi:** 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY

collège Lundi: 15h-17h30 Mardi: 17h-19h Jeudi: 15h-16h30 Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6 Fermeture exceptionnelle jusqu'au

mercredi 5 juin à 14 h Mercredi: 14h-18h Jeudi et vendredi: 9h-11 h et 14h-18h

1er samedi du mois: 10h-11h30 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.

032 941 51 41 bibliotheque@saint-imier.ch www.saint-imier.ch/bibliothèque Catalogue en ligne : nouveautés

SONVILIER collège

Lundi: 17h30-19h30 Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège **Mardi:** 15 h 15 - 17 h 15

Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET rue principale 20 Mardi: 9h-10h, 15h-18h Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE Mardi-dimanche: 10 h-18 h

(dernière entrée à 17 h) 24 et 31 décembre: 10 h-16 h LE SHOP ET LE BISTROT

Mardi-dimanche: 9h30-18h 2es jeudis du mois: jusqu'à 22 h 24 et 31 décembre: 9h30-16h

Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionales. Fermetures annuelles: 25-26 déc., 1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019.

032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.swiss www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe

Gvm Tonic: mercredi 14 h-15 h **Gym Fit:** mercredi 9h-9h55 **Gym Seniors:** mercredi 10 h-10 h 55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle Lundi: 16h30

Ne jetez pas vos machines

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h

Lundi: 14 h 15

Lecons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet. responsable

032 941 51 41 www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/

ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN Chemin des Lovières 13

1er samedi du mois: 9h-12h Lundi-vendredi: 13h-18h

Mercredi: 13h-20h 032 486 06 06 cip@cip-tramelan.ch cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES

chapelle Sur réservation. 079 797 33 53 e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS ORVIN

au cœur du village

Ouvert sur demande, entrée libre. 032 358 18 35 032 358 17 27 erwinlechot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN

Chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9h-20h Septembre: 9h-19h Caisse: 032 487 59 50 Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL SAINT-IMIER Sur le Pont

Lundi à dimanche: 9h-20h Septembre: 9h-19h 032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Gardiennage

Week-end des 1er et 2 juin assuré par Joseph Muriset et Pablo Muriset. Pour profiter du chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

Week-end de Pentecôte 8 au 10 iuin

Fête Champêtre 6 et 7 juillet

Village en fête 23 au 25 août

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée jeudi 13 juin en raison

d'un cours. Lundi: 8h30-12h, 14h-18h Mardi-jeudi: 8h30-12h

032 485 01 53 c.faehndrich@pery-laheutte.ch

CORGÉMONT

Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h Vendredi: 8h30-11h30 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont 032 488 10 30, admin@corgemont.ch

ADMINISTRATIONS

CORMORET

www.corgemont.ch

Lundi: 15h-18h Mardi: 9h30-11h45 Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30

Jeudi: 9h30-12h Vieille-Route 1, 2612 Cormoret Administration: 032 944 15 13 Mairie: 032 940 20 71 Voyer: 079 381 68 60 contact@cormoret.ch. www.cormoret.ch

CORTÉBERT Lundi et mardi: 10 h-12 h Jeudi: 10h-12h, 16h-18h Rue du Collège 3, 2607 Cortébert 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27 admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi et mercredi: 8h-12h Mardi: 8h-12h, 14h-17h Jeudi: 8h-12h, 16h-18h Grand-Rue 58, 2608 Courtelary 032 944 16 01 admin@courtelary.ch www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10h-12h Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30 Rue des Trois-Cantons 20 2333 La Ferrière 032 961 12 77 Secrétariat : info@laferriere.ch Finances: commune@laferriere.ch www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16h-18h Métairie des Princes 13 2723 Mont-Tramelan 032 487 62 53 info@mont-tramelan.ch

Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h) Mercredi: 10h30-12h Jeudi: 16h-18h La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41 032 358 01 80, fax : 032 358 01 81 administration@orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

www.orvin.ch

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h Mardi-jeudi: 8h30-12h Grand-Rue 54, 2603 Péry 032 485 01 50 commune@perv-laheutte.ch www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30 Mardi-vendredi: 8h-12h Rue du Collège 5, 2616 Renan 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05 info@renan.ch, admin@renan.ch www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h Jeudi: 10h-12h Route Principale 1, 2538 Romont 032 377 17 07 info@romont-jb.ch www.romont-ib.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h **Jeudi:** 14h-18h vendredi: 8h-11 h 45, 14h-16h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier Case postale 301 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90 info@saint-imier.ch

www.saint-imier.ch

SAUGE **Lundi:** 9h30-11h30 Mardi et jeudi: 15 h 30-17 h 30 Haut du Village 8, 2536 Plagne 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26 info@sauge-ib.ch www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30 Vendredi: 8h-12h Rue des Prés 5 2605 Sonceboz-Sombeval Case postale 47 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01 secretariat@sonceboz.ch www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE

DU GUICHET Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE Lundi: 8h-12h, 13h30-16h Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30 Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73 administration@sonvilier.ch www.sonvilier.ch

- Crèche «Les Razmokets»:
- 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66 - Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»:

032 961 15 49

TRAMELAN Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45 **Mercredi:** 14h-16h 45 Jeudi: 9h-11 h 45, 14h-18h Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h Hôtel de Ville, 2720 Tramelan 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80 www.tramelan.ch

VILLERET Lundi-vendredi: 9h-12h Rue Principale 24, 2613 Villeret 032 941 23 31, admin@villeret.ch www.villeret.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

et Claudia Lopes

ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Heures d'ouverture

Vendredi: 7 h 30-12 h

Officiel: mardi 12 h

Tarif des annonces

Sur demande

Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h

Délais de remise des publications

Sport, utile et paroisses: lundi soir

Rédac. et annonces: mercredi 9 h

Mise en pages Claude Sansonnens, Coraline Bolle

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Vendredi 31 mai 2019 N° 21

Editeur

Imprimerie Bechtel SA CP 103 Bellevue 4, 2608 Courtelary info@bechtel-imprimerie.ch 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56 www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications fac@bechtel-imprimerie.ch

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary



District



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES EAUX DE LA SUZE

Convocation à l'assemblée des délégués

Jeudi 20 juin 2019 à 19h30 à Sonceboz, rue du Collège 31

Ordre du jour

- 1. Salutations et liste des présences
- 2. Nomination d'un scrutateur
- Ordre du jour
- 4. PV de la dernière séance
- 5. Présentation et acceptation des comptes 2018 - rapport de l'organe de révision
- 6. Rapport relatif à la protection des données
- 7. Présentation et approbation du budget 2020 et des contributions communales
- 8. Présentation du plan des investissements
- 9. Informations et état actuel sur les travaux en cours
 - a) Sonceboz
 - b) Courtelary
 - c) Saint-Imier, Longines
 - d) Plan directeur
 - e) Villeret

10. Divers

Péry, mai 2019

SAES

SYNDICAT SCOLAIRE DE COURTELARY-CORMORET-VILLERET

Convocation

Les délégués du Syndicat scolaire de Courtelary-Cormoret-Villeret sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le

> Lundi 1er juillet 2019 à 20 h au collège de Courtelary

Ordre du jour

- 1. Ouverture
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Nomination d'un-e membre de la commission d'école (représentant de Cormoret)

Courtelary, le 27 mai 2019

La secrétaire

Cormoret



Mesures de mise à ban

La commune municipale de Cormoret fait interdiction à toute personne non autorisée d'accéder et/ou de stationner en dehors des heures d'ouverture de l'Eco-Point et de déposer des objets illicites sur la parcelle N° 153 du ban de Cormoret.

Les contrevenants sont passibles d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 2000 francs

Défense autorisée par le juge Pic Jeandupeux.

Les actes doivent être remis au plus tard le dernier jour du délai soit au tribunal soit à l'attention de ce dernier, à la poste suisse ou à

Délai de remise des publications officielles

MARDI 12 H

une représentation diplomatique ou consulaire suisse (art. 143 al. 1 CPC).

Les envois par fax et par e-mail ne sont pas valables et ne sauvegardent pas les délais. Les envois peuvent se faire à certaines conditions par voie électronique. Vous trouverez des précisions à ce propos sur le site internet de la Justice bernoise (http://www.justice.be.ch/ depots-electroniques).

Le numéro du dossier doit figurer sur les envois (CIV 19 1157).

Commune de Cormoret

Avis de construction

Requérant: Willi Fuhrer, Chemin de la Douzette 1, 2612 Cormoret.

Propriétaires fonciers: Willi et Damaris Fuhrer, Chemin de la Douzette 1, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: Willi Fuhrer, Chemin de la Douzette 1, 2612 Cormoret. Projet: construction d'un dépôt avec porte

sectorielle et un carport. Emplacement: Chemin de la Douzette 1,

2612 Cormoret

Parcelle: N° 55, zone Village ancien. Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations en béton, façades en bois de couleur grise, toit à deux pans 19 degrés couvert de tuiles brunes.

Evacuation des eaux: raccordement des eaux pluviales au réseau communal.

Dépôt public de la demande: la demande. les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 24 juin 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 24 mai 2019

Le Conseil municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérants: Leoni Edwina et Stephane, La Tannerie 13, 2608 Courtelary. Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-Rue 80,

2608 Courtelary. Propriétaires fonciers: idem que requérants.

Projet de construction: construction d'une maison familiale avec garage double en annexe, sur parcelle 1344, zone H2.

Dimension: selon plans déposés.

Genre de construction: façades crépis beige, parois briques béton, toit demi croupe en tuiles terre cuite anthracite.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 15 mai 2019

Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérante: Soazig Bessire, rue du Jura 7, Propriétaire foncière: Soazig Bessire, rue du

Jura 7, 2603 Péry. Auteur du projet: entreprise Tropia Sàrl,

rue des Maléchielles 5, 2603 Péry.

Projet de construction: réfection des façades et nouvelle toiture, rue du Jura 7, sur parcelle N° 579, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: nouvelle couleur des façades en crépi de couleur vert-gris RAL Nº 7035, nouvelle toiture avec des tuiles de couleur anthracite.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 mai 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 30 juin 2019

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

Requérante: Stefanie Schenk, Droit des Convers 98, 2616 Renan.

Auteur du projet: Sebastian Kraft, Ing. Dipl., Route des Convers 17, 2616 Renan. Adresse du projet: parcelle N° 251, Droit des

Convers 98, 2616 Renan. Descriptif du projet: isolation des murs et

sols, pose de portes au rez-de-chaussée et 1er étage, rénovation du 2e étage avec isolation des murs et du toit, remplacement des fenêtres, pose de velux.

Dimension du projet: selon plans déposés. Constructions du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de construction: zone agricole.

Dérogations: art. 24c LAT. Zones/périmètres protégés: -

Objets protégés: digne de protection, objet C. **Dépôt public:** du 24 mai 2019 au 26 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC

Renan, le 24 mai 2019

Le Conseil municipal

Romont



ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

> Jeudi 27 juin 2019 à 20 h, salle du conseil, Ancien collège de Vauffelin

Ordre du jour 1. Lecture du PV de l'assemblée

- du 28 novembre 2018
- 2. Comptes 2018
- 3. Divers et imprévu

Plagne, le 27 mai 2019

Conseil de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin

Saint-Imier

en toiture.



Permis de construire 19-21

Requérant/Maître d'ouvrage: Pascal Augsburger, Montagne du Droit 332, 2610 Mont-Crosin.

Auteur du projet: MBR Architecture, Passage

de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier. Adresse du projet: BF 515, rue Pierre-

Jolissaint 31, 2610 Saint-Imier. Description du projet: transformations et réhabilitation complète d'un immeuble d'habitation, installation d'un ascenseur, aménagement des combles, ouverture de fenêtres rampantes en toiture et installation de panneaux solaires

Dimensions du projet: selon plans déposés. Constructions du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C3b.

Dérogations: 9.2 annexe III RAC (distance latérale des lucarnes).

Zones/périmètres protégés: périmètre de conservation du site bâti PC1. Objets protégés: immeuble digne de conser-

Dépôt public: du 24 mai 2019 au 24 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai. au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 mai 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité

Nicolas Vuilleumier

Permis de construire 19-13

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Audrey Galvan et Antoine Haller, Les Savagnières 96,

2610 Les Pontins. Auteur du projet: atelier d'architecture BÄR SA, rue de l'Ecluse 32, 2000 Neuchâtel. Adresse du projet: BF 2018, Les Savagnières 96,

2610 Les Pontins. Description du projet: construction d'un garage double, d'une véranda non chauffée et modification des aménagements extérieurs. Dimensions du projet: selon plans déposés. Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions:

PQ Les Savagnières.

Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: -**Dépôt public:** du 24 mai 2019 au 24 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 mai 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 19-29

Requérant/Maître d'ouvrage: Jean-Claude Moszczanski, rue du Midi 24, 2610 Saint-Imier. Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 788, rue du Midi 24, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'un balcon en façade, en façade sud, et transformation de deux fenêtres en portes-fenêtres.

Dimensions du projet: selon plans déposés. Constructions du projet: selon plans déposés. Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C3c.

Dérogations: -

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation PC 3.

Objets protégés: bâtiment digne de conser-

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 mai 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

Avis de construction

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Claude-Alain Aubry et Anne-Carole Aubry, rue de la Fourchaux 9, 2610 Saint-Imier.

Auteurs du projet: idem MO.

Adresse du projet: 1257, rue de la Fourchaux 9, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: prolongation de la durée de validité du permis 16-43 (construction d'une terrasse en façade sud et modification de topographie au nord du bâtiment).

Dépôt public: du 24 mai 2019 au 24 juin 2019

La requête en prolongation du permis est déposée publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ne peuvent être formulées que contre la prolongation. Elles doivent parvenir par écrit et motivées et sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le même délai, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Saint-Imier, le 24 mai 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Réclame

Requérant: Frédéric Sauser, La Chaux-d'Abel 29, 2345 Le Cerneux-Veusil. Auteur du projet: Jacques Geiser, rue des

Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Emplacement: parcelle N° 871, au lieu-dit: «La Chaux-d'Abel 29 », commune de Saint-Imier.

Projet: construction d'un bâtiment annexe contenant un abri pour voitures ouvert sur le côté Nord et d'un local fermé pour la pose d'un transformateur électrique en faveur de

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 23 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Ursula Sarasin, Neumattstrasse 56, 4144 Arlesheim.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 916, au lieu-dit: «Mont-Soleil 46», commune de Saint-Imier. Projet: construction d'un bûcher fermé sur un côté et d'un local pour accumulateurs électriques sur deux niveaux.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Dérogations: art. 12 al. 1 DRN, 24 LAT, 25 LCFo et 27 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 31 mai 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Commune bourgeoise de Plagne, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Schwab System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen. Propriétaires fonciers: Commune bourgeoise de Plagne, 2536 Plagne.

Projet: réfection du pan Est de la loge de Châble Perron sise sur parcelle Nº 799 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogations: art. 24c LAT. Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 20 mai 2019

Le Conseil municipal

ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire

Le corps électoral des communes de Sauge et de Romont est invité à assister à l'assemblée ordinaire de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin le

> Jeudi 27 juin 2019 à 20 h, salle du conseil, Ancien collège de Vauffelin

Ordre du jour

- 1. Lecture du PV de l'assemblée du 28 novembre 2018
- 2. Comptes 2018
- 3. Divers et imprévu

Plagne, le 27 mai 2019

Conseil de l'arrondissement de sépulture de Vauffelin

Tramelan

Avis de construction

Requérant: Baftiari Arbin, Grand-Rue 123, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: VIVAlogis.ch, Philippe Schwob, Grand-Rue 165, 2720 Tramelan.

Projet: installation d'une pompe à chaleur à l'extérieur en façade ouest (sous un cache). Parcelle Nº 1503, zone H2.

Emplacement: rue de Champ-Fleuri 23, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans.

Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC -PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 31 mai 2019 au 1er juillet 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 31 mai 2019

Commune de Tramelan

Villeret



En vertu de l'art. 27 de la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'Aménagement du Territoire (LAT) et de l'art. 62 al.4 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC), le Conseil municipal de Villeret a déclaré, pour les biens fonds N° 30 pp/32/33/34/35 et 36 pp, la prolongation de vingt-quatre (24) mois de la Zone Réservée «Centre Village» (zone 'Village' au PAL et Espace Bâti A au RA). Sa décision prend effet immédiatement.

Le but de la Zone Réservée «Centre Village» est, pour les biens fonds désignés, de permettre le réexamen des prescriptions de l'affectation, de son agencement et des limites parcellaires dans l'optique d'une intensification urbaine du Centre Village (utilisation mesurée du sol) qui sera menée par le biais d'une Zone à Planification Obligatoire puis d'un Plan de Quartier.

Depuis l'édiction de la Zone Réservée « Centre Village» le 2 juin 2017, le Conseil municipal conduit les études et la procédure de modification du Plan d'Aménagement Local (PAL, réglementation fondamentale de la Commune de Villeret en matière de construction). La durée requise pour l'examen cantonal préalable s'étant particulièrement allongée, la mise en dépôt public du PAL doit de fait être repoussée. Afin que la procédure de planification engagée puisse être conduite à son terme, la Zone Réservée «Centre Village» est prolongée pour une durée de vingt-quatre (24) mois, soit jusqu'au 24 mai 2021. Pendant cette période, rien ne doit être entrepris dans celle-ci qui puisse porter atteinte aux buts de l'aménagement.

Le dossier de prolongation de la Zone Réservée « Centre Village » est déposé publiquement pendant 3 décades, du 27 mai au 28 juin 2019 inclus, au secrétariat municipal.

Toute opposition ou réserve de droit, écrite et congrûment motivée, portant exclusivement sur la prolongation de la Zone Réservée «Centre Village», doit être adressée jusqu'au 28 juin 2019 au Conseil municipal, rue Principale 24, 2613 Villeret.

Villeret, le 20 mai 2019

Le Conseil municipal

Jura bernois

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN IM **BERNER JURA**

Einladung zur 7. Zustifterversammlung der Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten im Berner Jura

Sonntag, 30. Juni 2019 um ca. 10.30 Uhr, **Deutsches Kirchgemeindehaus Tavannes**

10.00 Uhr Andacht ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung

Traktanden

- 1. Begrüssung
- 2. Wahl der Stimmenzähler 3. Protokoll der letzten
- Zustifterversammlung vom 24. Juni 2018 4. Genehmigung der Rechnung 2018
- 5. Genehmigung des Jahresberichts 2018
- 6. Genehmigung des Voranschlags 2020 7. Ersatzwahl für die auf Mai 2019 zurückgetretene Stiftungsrätin
- Hedi Moser 8. Wahl der Revisionsstelle
- 9. Pensionierung Pfarrerin Christina Meili auf Ende 2019
- 10. Informationen des Präsidenten
- 11. Informationen des Pfarrerehepaares
- 12. Vorschläge und Bedürfnisse der Zustifter
- 13. Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben. Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079/ 795 92 59 oder 032 489 17 04

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, 30.4.2019

Sauge



Avis de construction

Requérants: Monique et Olivier Maire, Le Rafou 24, 2515 Prêles.

Auteurs du projet: Hirt Scheuner et J.P. Scheuner, Ch. du Temple 7, 1454 L'Auberson. Propriétaires fonciers: Monique et Olivier Maire, Le Rafou 24, 2515 Prêles.

Projet: réfection du toit du chalet au lieu-dit «Combe Vaulère 52G» sis sur parcelle N° 1002 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogations: art. 24c LAT. art. 50 RCC. Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4

Plagne, le 20 mai 2019

Le Conseil municipal

La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité. prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3





Der Stiftungsrat